

# Le Quartier Latin

Journal bi-hebdomadaire de l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal

BIEN FAIRE ET LAISSER BRAIRE

MONTREAL, 21 SEPTEMBRE 1961

VOLUME XLIV — NUMERO 2

## UNE PRESSANTE INVITATION

Lundi soir, le 25 septembre, aura lieu une séance du Conseil de direction de l'A.G.E.U.M. à la petite cafétéria, à côté de Chez Valère, au Centre Social. Tous sont invités à y assister. Ce serait là un excellent moyen de témoigner de l'intérêt porté à la chose agéumique et de bien débiter l'année. Une présence vaut mille paroles.

## UN RAPPEL

Jeudi le 21 septembre à 4 h. 30 p.m. en l'auditorium de l'Université sera célébrée la Messe du St-Esprit.

L  
,  
A  
G  
E  
U  
M



A  
4  
0  
A  
N  
S

## Présence et témoignage

Élaborer des théories sur l'A.G.E.U.M. est chose facile. On peut se livrer aux extrapolations les plus frivoles. Des centaines d'hypothèses sont possibles. Toutefois la constitution, la charte et le projet d'incorporation forment un ensemble de documents qui limitent les imaginations fantaisistes. Essayons d'esquisser ici, à l'aide de ces matériaux de base, l'image que chacun doit se faire de l'Association, de la place qu'elle doit occuper dans la cité et de l'importance du témoignage qu'elle est appelée à rendre.

Machine gigantesque à l'organisation complexe, elle peut apparaître à prime abord lointaine et dénuée d'intérêt pour ceux qui n'y sont pas immédiatement mêlés. Machine réglée où chacun tient un rôle précis, dont les cadres parfaitement remplis ne semblent supporter aucune intrusion, elle peut donner l'impression d'être l'affaire d'une caste. Enfin, canal par lequel doivent passer toutes les activités étudiantes du campus, elle peut sembler tentaculaire. La publication de ce numéro spécial vise à détruire ces impressions et à donner un portrait plus exact.

L'Association pourrait probablement fonctionner par la seule action de ses officiers principaux, c'est-à-dire les membres de l'exécutif, les directeurs de comités et les conseillers. Elle pourrait même fonctionner, — mais perdrait alors son caractère démocratique — que par la seule action des membres de l'exécutif et des directeurs de comités. Somme toute, ce sont eux qui disposent des outils, des moyens pour activer la machine. Régie de cette façon, que deviendrait l'Association? Telle est la première question qu'il nous faut nous poser.

L'Association perdant son caractère démocratique deviendrait un champ clos et tomberait aux mains d'une clique. Résultat: on aboutirait à un désintéressement général. Les conséquences de ce désintéressement initial seraient des plus compromettantes. L'Association perdrait toute force, ses interventions, ses décisions, ses propositions, ses déclarations officielles n'étant plus le reflet que de quelques individus, demeureraient lettre morte et n'auraient plus aucune influence. Nous ne soulevons ces hypothèses improbables que dans un but: démontrer combien la présence de chacun est essentielle et combien l'Association n'est forte et valable que par ses structures démocratiques.

Il est important donc que chacun soit convaincu de la nécessité de l'Association, qu'il le manifeste par ses paroles et ses gestes et surtout qu'il exerce ses droits de membre. Il est opportun de souligner ici le nombre très restreint d'étudiants qui ont songé par les années passées à venir assister aux réunions du grand conseil. Plus l'Association sentira l'appui de ses membres, plus elle pourra afficher une position de force; position très utile

lorsqu'il s'agit de transiger avec l'Université ou d'autres institutions ou associations.

L'Association est un organisme de coordination. C'est elle qui doit orchestrer de façon rationnelle les différentes activités universitaires. Elle permet ainsi une plus grande diffusion de la pensée étudiante. Cet aspect est essentiel, car de plus en plus — et cette affirmation est corroborée par l'esprit tout entier de la charte — il nous faut prendre place dans la cité et rayonner. Nous constituons, par les études que nous poursuivons et les postes que nous sommes appelés à occuper plus tard dans la société, une fraction spéciale de la population. Fraction qui jusqu'ici ne s'est pas suffisamment manifestée, et qui n'a pas su exercer un rayonnement proportionnel à son importance.

Que les gens nous connaissent par nos blagues, fort bien. Il n'est pas question de se faire pontifes: nous deviendrions alors ennuyeux et détestables. Mais que le public ne nous connaisse que par et que surtout par nos blagues, voilà qui est troublant, plus, voilà qui est dangereux. Il faut que le public sache, — il faut aussi le lui prouver — que nous nous penchons avec sérieux sur nos problèmes et ceux de la cité. Ne perdons pas une occasion de témoigner en faveur du respect des droits fondamentaux: le droit au travail, le droit à l'éducation, le droit au repos, aux loisirs, et le droit à la liberté d'expression, le droit de professer la religion de son choix ou le droit de ne professer aucune religion. Nos interventions peuvent avoir du poids. Il suffit de leur donner du sérieux, il suffit qu'elles soient l'aboutissement d'une analyse profonde et fouillée. Il est utile de rappeler jusqu'ici à quel point nos attitudes, nos opinions, les mémoires que nous avons rédigés en matière d'éducation, ont contribué à l'obtention de la gratuité scolaire. Il faut continuer de lutter dans ce domaine comme dans d'autres. Comme tout citoyen, et peut-être plus que les autres citoyens, il nous faut être présents dans la cité, sensibles aux injustices, aux politiques discriminatoires. Il nous faut être convaincus qu'une société heureuse et épanouie n'est possible que dans un contexte de pleine justice sociale. Acquérir le sens démocratique et pratiquer les vertus démocratiques, tel devrait être un de nos premiers buts. L'Association est un excellent moyen d'y parvenir.

Le but de cette parution, de ce numéro spécial sur l'esprit, les rouages et les structures de l'Association, est de familiariser les nouveaux dès leur début, de les informer de l'existence des différents secteurs dans lesquels ils pourraient exercer leurs talents. Mais plus encore, ce numéro a pour objectif de nous convaincre de l'importance de notre Association, de ses possibilités d'action et de rayonnement et surtout de la nécessité de la participation de chacun.

Jacques Girard

charpente. Ceci ne veut nullement dire que nous nous désintéressons de l'actualité. Tout au contraire. Une équipe des nouvelles, ayant à sa tête un chef des nouvelles, a été formée, qui a pour mission de couvrir — c'est une lapalissade — l'actualité tant universitaire (nous insisterons surtout sur cet aspect) qu'extra-universitaire. Cette équipe s'est vue confier la responsabilité de la première page. Première page que nous voulons désormais beaucoup plus aérée. Nous y voyons un titre frappant, des photos ou caricatures et un texte très bref, très explicite. Cette page qui donne le ton au numéro doit inciter le lecteur à engager la lecture.

L'éditorial demeurera en deuxième page où s'ajoutera désormais un bloc-notes. La "tribune libre" viendra en troisième page. Ne seront publiées que les lettres ouvertes n'excédant pas 200 mots. Ceux dont la verve se trouverait brimée par de telles dispositions n'auront qu'à intégrer les cadres de l'équipe régulière. Les auteurs pourront signer d'un pseudonyme à condition que leur identité soit connue du directeur.

Nous en venons maintenant aux chroniques. Au départ nous retrouvons le principe suivant: une équipe comptant de 5 à 10 membres ayant à sa tête un responsable chargé de veiller à la rentrée des textes et à l'élaboration de la mise en pages. Nous aurons encore cette année une chronique syndicale ou du travail, une chronique agéumique, une chronique du cinéma, une chronique de la peinture à laquelle s'ajoutera de façon sporadique une chronique de la sculpture. Nous aurons aussi une chronique de l'éducation. Nous y parlerons de l'enquête sociologique, de la charte, de l'extension de la gratuité scolaire. Il y sera question aussi d'innombrables autres problèmes connexes. Par la chronique internationale, nous voudrions aborder cette année les préoccupations majeures qui agitent le monde étudiant étranger. Par ce biais, des mouvements

semblables à celui du syndicalisme étudiant pourraient être analysés en profondeur. Viendront s'ajouter enfin deux chroniques vraiment neuves. L'une traitera des problèmes économiques et l'autre des problèmes scientifiques. Il nous apparaît qu'au moment où le peuple canadien-français tente de se définir et de se repenser en tant que collectivité, qu'il est du devoir des étudiants de prendre conscience des effarantes lacunes qui nous marquent en ces domaines. Nulle société moderne ne peut prétendre se bâtir, s'affirmer et rayonner sans des bases économiques très solides et sans les compétences scientifiques aptes à doter cette société des techniques et structures essentielles à son expansion. La chronique du sport demeure, les "vacheries" de même mais sous une forme renouvelée. Des numéros spéciaux seront consacrés au Prêt d'Honneur, aux H.E.C. et à l'école Polytechnique.

Même si l'équipe compte déjà une cinquantaine de membres, tous ceux qui désirent collaborer seront les bienvenus. Ce nombre qui peut paraître à prime abord fort considérable ne doit nous apparaître que normal. Il est déjà suffisamment de gens pour dénigrer l'idéologie et la politique que défendent les étudiants sans que nous prétions flanc à de nouvelles critiques par la publication d'articles irréflectifs. Les gens peuvent s'en prendre à nos idées, c'est le signe qu'elles choquent et s'attaquent à des maux réels, mais ils ne doivent pas pouvoir s'en prendre aux faits que nous rapportons, aux exemples que nous citons et au ton que nous adoptons. Les articles doivent avoir été pensés et mûris. De cette nécessité d'une réflexion préalable origine le besoin d'une équipe nombreuse. Sans ce sérieux nous ferions preuve d'infantilisme, nuirions à la cause étudiante qui, bien plus que la commotion créée par tel article à sensation, importe.

Jacques Girard  
directeur

## LE QUARTIER LATIN

journal bi-hebdomadaire de  
l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal

Membre de la Presse Universitaire Canadienne  
et de la Corporation des Eschollers Griffonneurs

Directeur: Jacques Girard  
Assistant-directeur: Laurent Bégin  
Rédacteur en chef: Bruno Verdon  
Comité éditorial: Louis Payette, Raymond Amyot, Michel Gouault,  
Pierre Lamy, Pierre Malépart, Stéphane Venne.

Nouvelles: France Demers (responsable), Réal Pelletier, Jean-Marie Rodrigue, Marie Thibault, Claire Landry. Travail: Roger David (responsable), Hubert Pitre, Sonia Poudre, Michèle Rivest, Pierre Beausoleil. Education: Guy Lord (responsable), Huguette Demers. Économique: François Lacasse (responsable), Georges Dahmen, André Larochelle, Jacques Labrecque, Maurice Jodoin, Gilles Lachance, Ernest Richard, Michel Paquin (co-responsable), Bruno Boisvert, André Duquette. Arts: Stéphane Venne (responsable), Serge Grenier (co-responsable), André Brochu, Alice Peeters, Guy Robert, Jean-Pierre Lefebvre (cinéma), Philippe Bellefleur (peinture), Gauguier Larouche (sculpture), Henri Abran (théâtre). Sciences: Raymond Lafontaine (responsable), Lorne Bouchard (co-responsable), Pierre Rivest, Claude Beaudry, Claude Morand, Marius d'Amboise. Internationale: Claude Rondeau, Claude Ricard, Gilles Michaud. Sports: Serge Legault. Correspondant agéumique: Jacques Théorêt. Correspondant à Laval: Michel Vennat. Caricaturistes: Cler, Stobin. Photographes: Daniel Forthomme, Pierre Asselin.

Publicité: Georges Lefebvre — RE. 7-6561  
Abonnement pour l'année universitaire: \$3.00  
C.P. 6128 — Local 707 — RE. 8-9616  
2222, ave Maplewood, Montréal 26.

Imprimé par LA PATRIE 45 180 est, Ste-Catherine, Montréal

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe,  
Ministère des Postes, Ottawa.

## Exposé des projets du «Quartier Latin»

Voici exposés brièvement les quelques changements apportés aux structures du "Quartier Latin" et quelques-uns des projets que nous entendons réaliser au cours de l'année qui vient. Le Q.L. est l'organe officiel de l'A.G.E.U.M. Théoriquement, tous les membres de l'A.G.E.U.M. peuvent y collaborer. Toutefois le directeur demeure parfaitement libre d'accepter ou de refuser les textes. Le "Quartier Latin" ne peut subir sans qu'il en soit di-

minué quelque pression. Nous veillerons donc au maintien de son autonomie. Seul le directeur est responsable et il n'est responsable que devant le grand conseil de l'A.G.E.U.M.

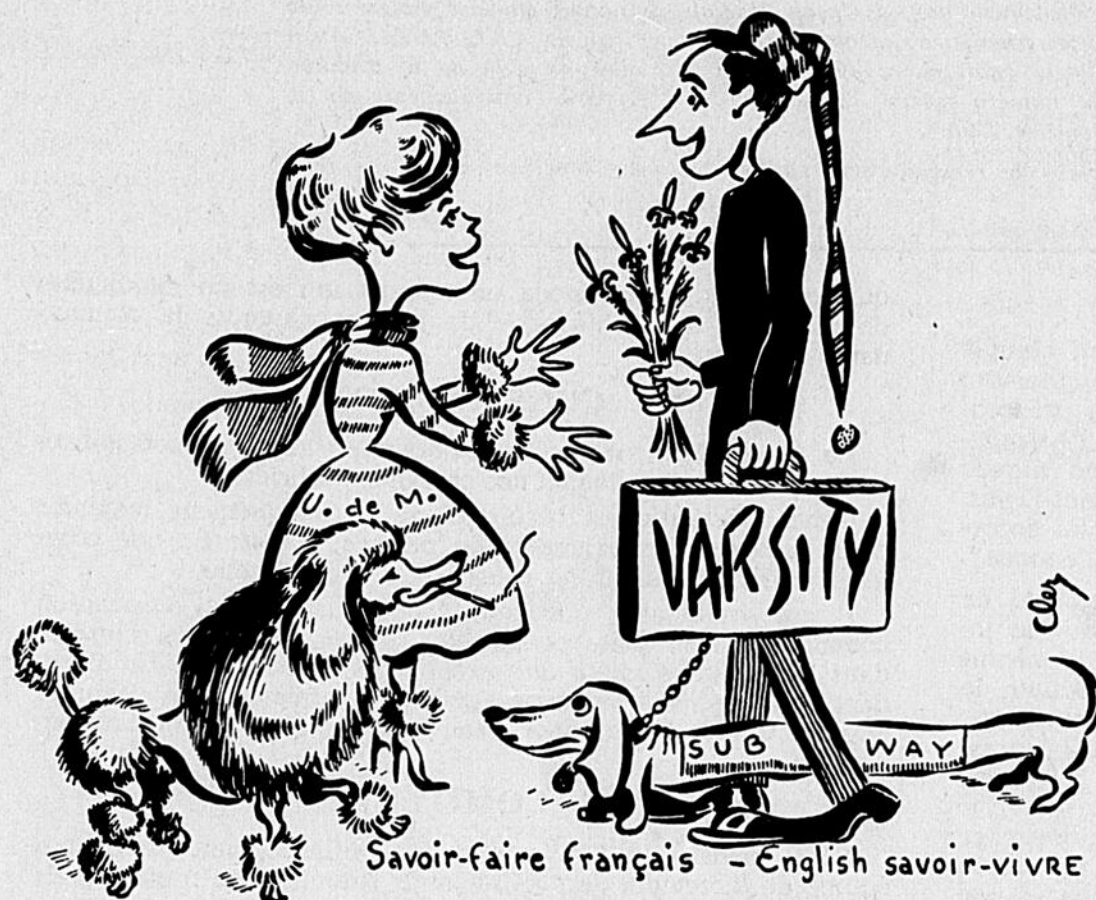
Tel qu'affirmé, le comité éditorial occupe désormais une place centrale. Son rôle qui fut au cours de l'été d'élaborer avec le directeur la politique du journal, consiste désormais en la surveillance de réalisation de cette po-

litique. Ce comité éditorial, nous l'avons voulu représentatif des secteurs qui feront l'objet des chroniques régulières, afin que toujours nous puissions être sûrs d'avoir avant publication, sinon l'opinion d'un expert en la matière, au moins l'avis d'une intelligence qui n'y est pas tout-à-fait étrangère.

Le journal est désormais structuré à partir des chroniques régulières qui en constituent la

## COMITÉ DES

## RELEX

E  
L  
A  
T  
I  
O  
N  
S  
  
E  
X  
T  
É  
R  
I  
E  
U  
R  
E  
S**O.N.U. Modèles**

L'organisation des Nations-Unies Modèles permet à quelques centaines d'étudiants de plusieurs universités canadiennes et américaines de se réunir sur le campus de l'Université de Montréal, de s'intéresser et de discuter de questions internationales selon les rouages de l'O.N.U.

**F.N.E.U.C.**

La Fédération Nationale des Étudiants des Universités Canadiennes est destinée à rapprocher les universités canadiennes entre elles et à créer des prises de positions communes sur les problèmes étudiants des universités canadiennes. L'A.G.E.U.M. y participe activement et tient le rôle qui lui est dû, autant sur le plan national que sur le plan régional, qui particularise les problèmes propres à la région de Québec. La F.N.E.U.C. locale vise à faire prendre conscience aux étudiants de l'Université de Montréal de l'existence d'une communauté canadienne étudiante et de les faire bénéficier des avantages qui résultent de cette Fédération.

**Bureau de presse**

Le comité des conférences et des communiqués de presse, continuellement en contact avec la presse, la radio et la télévision, maintient une liaison efficace et constante entre l'A.G.E.U.M. et le public, le monde intellectuel, financier et même politique. Si l'A.G.E.U.M. veut être connue, elle s'intéresse aussi à tous ses anciens membres dont les nominations et promotions à quel- qu'échelon important des cadres sociaux sont soulignées par une lettre de félicitation.

**Club Cosmopolis**

Le Club Cosmopolis est destiné à grouper les étudiants étrangers à l'Université de Montréal et à

les intégrer le plus possible dans les rouages de la vie agémique.

**Bulletin des Relex**

Le comité des Relations Extérieures fait paraître dans le "Quartier Latin" un Bulletin des Relex dont plus de 800 copies seront adressées à l'extérieur. De plus une chronique sur l'A.G.E.U.M. complétera l'information des étudiants sur la vie et les réalisations agémiques.

**Relations avec les universités canadiennes-françaises**

Le Comité des Relex tentera de continuer cette année les contacts intenses et fructueux établis l'an dernier avec les autres universités canadiennes-françaises du Canada.

**L'Entr'aide Universitaire Mondiale (E.U.M.)**

L'Entr'aide Universitaire Mondiale veille à intéresser les membres de notre association agémique aux problèmes et aux besoins des Universités étrangères.

**Club des Relations Internationales (C.R.I.)**

Le Club des Relations Internationales organise panels, conférences et discussions pour tous ceux qui s'intéressent à la vie et aux problèmes internationaux. Chaque année, il organise pour ses membres un voyage à New-York dans le but de mieux connaître l'Organisation des Nations-Unies.

**Comité de réception**

Cette année, lors du congrès de l'A.G.E.U.M., ce conseil a adopté une proposition visant à l'établissement d'un sous-comité appelé "Comité de Réception". Ce sous-comité permettrait à l'A.G.E.U.M. de rehausser le caractère officiel de ses réceptions. On le sait, autant à l'intérieur de l'Université qu'à l'extérieur du Centre Social, il est difficile pour un

étranger de s'orienter, le sous-comité éliminerait cette lacune et permettrait en même temps de souhaiter la bienvenue à nos invités.

**"Varsity Week-End"**

Le "Varsity Week-End" est un échange inter-universitaire entre les étudiants de l'Université de Toronto et ceux de Montréal. Depuis dix ans déjà les étudiants ont grandement bénéficié de ces contacts qui ne sauraient mieux rapprocher des étudiants qui de par leurs langues et leurs traditions sont différents. Cette année, la première partie de cet échange réciproque aura lieu à Toronto les 23, 24, 25 et 26 novembre. Un avis concernant la sélection des candidats sera publié dans un prochain numéro du "Quartier Latin".

**A.I.E.L.F.**

Le Congrès International des Universités de langue française vient à peine de se clôturer et déjà une association est née; à la suite de ce congrès et tenant compte des résultats obtenus, l'exécutif de l'A.G.E.U.M. a mis de l'avant l'idée d'une Association Internationale des Étudiants de langue française (A.I.E.L.F.). Pour nous, Canadiens français, ce serait une occasion de plus pour promouvoir la culture et la vie française à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

**Conclusions**

En résumé, le Comité des Relations Extérieures a pour but de réaliser et de favoriser une présence intensive et continue de l'A.G.E.U.M. à l'intérieur même du milieu universitaire et à l'extérieur.

préparé par  
Hubert Lapierre,  
vice-président intérieur  
(Directeur intérimaire  
des RELEX)

Le Comité  
de  
PUBLICATIONS

Lors d'une réunion de l'A.G.E.U.M., tenue en 1955, un amendement à la charte de l'Association fut adopté qui créait le Comité de Publication. Comme son nom l'indique, ce comité devait s'occuper de toutes les publications officielles de l'A.G.E.U.M. et principalement du "Bottin des étudiants" et de "L'Album Bleu et Or".

**Le Bottin**

Similairement à la plupart des universités nord-américaines, l'A.G.E.U.M. met à la disposition de ses membres ce médium que leur permet de se rejoindre avec plus de facilités. Cet annuaire, appelé communément "Bottin", renferme une liste des noms, adresses et numéros de téléphone de tous les étudiants. Point n'est besoin d'expliquer tous les services qu'une telle publication peut rendre; entre autres, certains nouveaux s'en serviront sûrement pour dénicher des "blind-dates" (sans parler de l'aide très appréciable qu'il apporte aux revues à grand tirage et surtout aux vendeurs d'assurances).

**L'Album Bleu et Or**

Cet album, que plusieurs connaissent sous le nom de "Year Book", est publié annuellement. Il contient la photo de chacun des finissants de l'Université et surtout un grand nombre de photos qui reflètent la vie étudiante sous ses multiples aspects et rappellent les activités qui ont eu lieu au cours de l'année académique. Un photographe professionnel est spécialement engagé en vue de la réalisation de cet Album.

\* \* \*

Nous espérons que ce bref exposé a été suffisant pour vous informer sur les publications de l'Association dont vous faites maintenant partie.

Nous invitons cordialement tout étudiant intéressé à faire partie de l'équipe pour la réalisation de ces projets, à s'adresser au bureau du Comité, local 606, au Centre Social. L'expérience n'est pas nécessaire et le bilinguisme n'est pas exigé. N'attendez pas qu'on aille vous chercher, on pourrait vous oublier...

Gérald Dufour,  
directeur du comité  
de publications

# LE PRÉSIDENT . . .

*La tradition veut qu'au début de l'année universitaire le président de votre Association vous souhaite la bienvenue, le succès dans les études, et demande votre collaboration et votre aide dans les grandes tâches à accomplir.*

*L'observation du passé nous montre également que, de façon générale, le nouvel étudiant malgré toute sa bonne volonté n'a pas le temps de se renseigner adéquatement sur ce qu'est l'A.G.E.U.M. Aussi avons-nous voulu cette année, quarantième anniversaire de l'A.G.E.U.M., aller au delà de la tradition et construire pour tous les étudiants ce numéro spécial de seize pages, préparé conjointement par le comité exécutif et le directeur du "Quartier Latin".*

*C'est, nous l'espérons, un numéro plein de renseignements utiles, bref une précieuse source de références, si incomplète soit-elle.*

## HISTORIQUE

Vous entrez cette année dans une Association qui compte quarante ans bien sonnés. En effet, c'est au mois de septembre 1921 que naquit bien humblement l'Association. Ses préoccupations immédiates étaient adaptées à l'époque: l'Association tenait une "maison d'étudiants", organisait une parade aux alentours de la vieille université de la rue Saint-Denis, entrait en pourparlers avec une salle de quilles pour lui accorder son patronage officiel, etc... C'était "La belle époque".

Le 4 avril 1924, l'Association générale des Etudiants de l'Université de Montréal fut incorporée civilement sous la loi des clubs récréatifs. L'Exécutif de l'Association se réunissait alors 4 ou 5 fois dans l'année; étaient présents le recteur, le vice-recteur, le trésorier de l'Université, l'aumônier des étudiants, le président de l'Association, le secrétaire et quelques autres. L'Université administrait les finances de l'Association. Le temps passa, la crise vint, les années s'amoncelèrent, la guerre arriva; entre temps les étudiants étaient devenus plus nombreux et l'évolution fit qu'en 1940 l'Association se constitua un secrétariat permanent, engagea un administrateur permanent et put désormais administrer elle-même ses finances.

## EVOLUTION

Décrire avec minutie l'évolution sociologique de l'étudiant de l'Université de Montréal, examiner les préoccupations de chaque génération d'étudiants, par l'étude des procès-verbaux des assemblées du conseil et de celles de l'exécutif et par la lecture des quarante dernières années de notre journal, serait extrêmement intéressant. On pourrait aisément écrire un volume "Si l'A.G.E.U.M. m'était contée...". Nous n'avons pas le temps, nous n'avons pas l'espace ici pour entreprendre cette tâche. Disons simplement que depuis l'après-guerre et encore davantage ces dernières années, l'étudiant a réalisé qu'il constituait une partie importante de la société, qu'il ne pouvait désormais se contenter d'être un spectateur du théâtre politique ou, si l'on préfère, des activités de la cité. La conception de l'Association s'est élargie au delà des cadres du club de loisirs.

Ainsi l'article 4 de la dernière édition de la constitution déclare-t-il: "L'Association a pour objet l'étude, la défense et la promotion des intérêts physiques, moraux, intellectuels, sociaux et économiques de ses membres tant individuellement que comme partie de la communauté étudiante ou de leur groupement académique respectif.

A cette fin l'Association, notamment,

- 1—organise et administre des manifestations et des services à l'intention de ses membres;
- 2—vise à obtenir la collaboration des divers groupements universitaires et coordonne leurs activités;
- 3—est le seul représentant officiel des étudiants de l'Université de Montréal.

Pour parvenir à réaliser les buts énoncés dans l'article 4, l'Association des étudiants a dû au cours de son évolution établir différentes structures spécialisées, comités et commissions qui sont décrits plus en détail ailleurs dans ce numéro.

## MODE ACTUEL DE DIRECTION

Actuellement, au point de vue gouvernement, l'Association s'administre par un Conseil de Direction et un Comité Exécutif. Le Conseil de direction est composé: 1—de membres votants: les membres du Comité Exécutif, les présidents, les représentants des groupements universitaires; 2—de membres consultants: les directeurs de comités, l'aviseur et l'administrateur; 3—l'orateur (président d'assemblée).

Entre les séances du Conseil de Direction, le Comité exécutif dirige et coordonne les affaires de l'Association. Autrefois les exécutifs étaient élus à huis-clos par un groupe de délégués de facultés constitués en collège électoral; depuis deux ans maintenant les membres du Comité exécutif sont élus au suffrage universel. Ce processus démocratique contribue grandement à éveiller l'intérêt de tous les étudiants pour les affaires de l'Association, leurs affaires, et en même temps, confère à ceux

qui sont élus par ce mode un mandat qui est un témoignage de confiance sans équivoque de la part de toute la communauté étudiante.

## CONSTITUTION

Le fonctionnement de l'Association est régi par une constitution détaillée comprenant une centaine d'articles.

Cette constitution a besoin d'être périodiquement remaniée pour l'adapter aux exigences du progrès; à cette fin une commission permanente de la constitution a été établie.

Il est souhaitable que tous les étudiants de l'Association connaissent bien cette constitution, aussi allons-nous l'insérer dans l'annuaire étudiant qui sera publié cet automne. En attendant, les étudiants intéressés peuvent s'adresser à la chambre 306 du Centre Social pour avoir une copie de la constitution.

## COMITÉS

Nous envisageons l'avenir avec confiance, une excellente équipe de directeurs de comités nous entoure et le travail qu'ils accompliront contribuera dans une partie très importante au succès de cette année. Il suffira de lire les articles sur les différents comités de notre organisation pour voir l'ampleur des projets dont ils ont assumé la responsabilité.

Mentionnons simplement le "Quartier Latin", cet irremplaçable élément de la vie universitaire, qui 50 fois l'an vient peupler l'esprit et les conversations; la Société Artistique, dont les multiples activités seront cette année couronnées par un film qui passera sans doute à l'histoire; les Activités Sociales dont la Danse des Cassés est devenue tradition; les Publications dont on attend toujours impatiemment l'annuaire et l'Album; l'Education si nécessaire à cette époque d'évolution dans l'histoire et la forme de nos systèmes d'enseignement; le Carnaval qui typifie l'esprit carabin; Caritas dont le nom renferme tant de choses; les Finances dont les budgets sont si appréciés; Athlétique qui a tant de misère à agir dans une université où les centres sportifs demeurent depuis x années objet de spéculation et de promesse; les Relations Extérieures et leur importance dans cet univers auquel la société étudiante canadienne-française a un message à livrer.

## CONGRÈS

Le dernier congrès de l'A.G.E.U.M., tenu les 25, 26 et 27 août au Centre Social de l'Université, a été le résultat logique et plein de promesses du travail accompli pendant l'été par les membres de l'exécutif et des différents comités.

Quelque soixante-dix propositions couvrant les différents aspects de nos activités ont été adoptées. Les journaux ont accordé à ces séances du Conseil de Direction une attention qui a dépassé tout ce que nous attendions d'eux. La radio et la télévision ont également fait écho à ce congrès qui, de l'avis général, a été un succès non mitigé.

## COMMISSION D'ENQUÊTES ET SUGGESTIONS

Au dernier congrès de notre association, a été adoptée une commission dont le but est de recueillir l'opinion des étudiants, leurs plaintes, leurs suggestions pour l'amélioration de conditions de vie sur le campus. La commission pourra utiliser différentes méthodes pour recueillir des renseignements, (questionnaires dans le "Quartier Latin", etc.). Les suggestions pourront porter sur n'importe quel aspect de la vie à l'Université (e.g. service à la bibliothèque, repas au Centre Social, endroits de repos pour les étudiants et les visiteurs à l'Université, bref sur toute méthode susceptible d'améliorer les services fournis par l'A.G.E.U.M. ou l'Université).

Les suggestions valables et constructives seront cataloguées et soumises à l'Exécutif et au Conseil de Direction avant présentation aux autorités de l'Université. Ces suggestions seront faites dans un esprit de collaboration et de pondération pour aider à promouvoir le bien-être de la population de la cité universitaire.

Ces listes de suggestions étant dressées à intervalles réguliers, elles auront ainsi le caractère de tenacité et la fermeté si essentiels à leur efficacité.

## Incorporation

Le récent congrès a vu la ratification du projet de loi que nous présenterons à la prochaine session. Ainsi le gouvernement provincial pourra-t-il consacrer notre existence juridique. Depuis plusieurs années cette mesure s'avérait nécessaire, car notre statut actuel limite ou rend très difficile notre expansion. Comme nous le disions, en quarante ans notre association a eu le temps de devenir adulte, malgré tout elle se promène encore dans les habits légers qu'elle a achetés en avril 1924.

## Caisse Populaire sur le campus

Depuis x années, le projet de l'installation d'une Caisse Populaire a été mis de l'avant, des démarches ont été entreprises auprès des autorités de l'Université de Montréal et depuis x années l'Association des étudiants attend les résultats.

La population universitaire est assez grande pour justifier ce service qui profitera à tous ses éléments, étudiants ou autres.

Cette année, l'Association, par ses représentants au comité exécutif, espère obtenir une réponse du conseil des gouverneurs de l'Université.

## Machines

Nous avons entrepris cet été des démarches en vue de l'établissement sur le campus d'un système de machines automatiques distributrices de marchandises (liqueurs, cigarettes, chocolats, gâteaux, etc.) administré par l'Association au profit des étudiants. Ainsi les sommes considérables actuellement récoltées à l'aide de ces machines retourneront aux étudiants sous la forme, par exemple, d'un fonds de dépannage autonome. Il est normal, naturel, que les étudiants s'occupent de leurs affaires et de leurs intérêts. L'Université, ne l'oublions pas, existe d'abord pour les étudiants et non pour des intérêts particuliers.

## Enquête sociologique sur le milieu étudiant

Les anciens se souviendront de cette enquête dont le principe a été voté au printemps dernier. A l'époque, elle ne devait avoir lieu qu'à l'Université de Montréal. Au cours de plusieurs rencontres avec les dirigeants des associations étudiantes de Sherbrooke et de Québec, cette initiative de l'A.G.E.U.M. est devenue une enquête à l'échelle provinciale. Au moment où ces lignes sont écrites, le travail de préparation de l'enquête s'achève et les ententes entre associations étudiantes conclues.

A l'aide de ces données, nous présenterons un mémoire à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement.

### Relations avec les facultés

Nous ne saurions oublier l'importance des rencontres de l'Exécutif avec les comités de régie des différents groupements universitaires non plus que les séances du conseil de direction dans les grandes facultés et écoles affiliées sises en dehors du campus: Architecture, Hautes Études Commerciales, Agronomie, Médecine Vétérinaire. Ces séances-visites contribuent grandement aux échanges d'opinions et confirment l'unité fondamentale du monde étudiant.

### Relations avec la F.N.E.U.C.

Faut-il reposer sur le tapis des débats l'histoire de cette fédération qui existe depuis 35 ans, à laquelle nous nous sommes affiliés et désaffiliés plusieurs fois dans des circonstances souvent cocasses et dont les présidents ont souvent été des Canadiens et quelques fois des étrangers? Cette fédération dont nous nous occupons par crises, à laquelle nous payons \$2500 par année de cotisation, et qui peut-être n'a pas jusqu'ici profité de façon assez appréciable aux étudiants, nous envisageons la possibilité de continuer nos relations avec elle, mais sur un plan de respect de l'autonomie provinciale en matière d'éducation, et sur celui de la reconnaissance du Canada comme une entité binationale, reconnaissance non point platonique mais qui se traduirait par une structure nouvelle et en rapport avec ce caractère binational fondamental à l'état canadien.

### Valorisation de la carte de membre

La carte de membre de l'A.G.E.U.M. doit, à notre avis, être plus qu'un morceau de carton mince symbolisant notre appartenance à l'Association. Elle doit aussi être un outil qui permette à l'étudiant de voyager en autobus, d'assister à des spectacles de théâtre, de se cultiver, à des prix convenant à son budget pro-létaire.

Dans ce sens nous sommes heureux d'annoncer qu'au cours de l'été, par exemple, nous avons obtenu du Théâtre de l'Estérel, des prix réduits pour les étudiants porteurs de notre carte.

Nous allons de même nous adresser aux principales troupes de théâtre de Montréal afin que celles qui n'accordent pas déjà de telles réductions aux étudiants le fassent. Nous avons également l'intention d'agir dans le même

sens auprès d'une chaîne de cinémas.

### Spécial J.M.C.

Grâce à une entente intervenue entre l'A.G.E.U.M. et les Jeunes Musicales du Canada, les membres de l'A.G.E.U.M. pourront se procurer la carte de membre J.M.C. pour la somme de 25 cents seulement.

### Transport en commun

Par le passé et dans un domaine bien différent, celui du transport en commun, l'A.G.E.U.M. a fait à plusieurs reprises des représentations auprès de la Commission des Transports de Montréal afin d'établir des prix réduits pour étudiants.

A l'époque, la Commission de Transport déclarait que la trans-

### Charte étudiante

Votre association s'est donné une charte dite "Charte de l'étudiant universitaire", document qui établit les droits et les obligations de l'étudiant universitaire et de son association. Nous entendons bien cette année la populariser et, chaque fois que ce sera possible, montrer clairement en quoi toutes nos actions, toutes nos attitudes correspondent à une prise de conscience complète de nos droits et de nos responsabilités.

Notons en passant cet article de la charte sur les droits des étudiants: "Libre, l'étudiant est le premier responsable de ses actes, le juge de ses besoins et de ses intérêts, et l'administrateur de ses affaires. Il doit jouir d'une complète liberté de pensée, d'expression et d'action".

tant gouvernementale qu'universitaire ou autre".

### Politique de l'année

Cet été, nous avons travaillé à préparer l'année qui débute aujourd'hui. Nous continuerons, quoi qu'il arrive et malgré les multiples péripéties que peut-être l'avenir nous réserve, à travailler sans relâche pour assurer le bien-être de tous les étudiants et le progrès de l'Association. Nous ne croyons pas aux prétentions sectaires, nous ne sacrifions pas le bien-être des étudiants à un étroit esprit de clique. Nous respecterons la charte étudiante, nous la populariserons, nous nous méfierons de l'intolérance, sous quelque forme que ce soit. Nous n'avons qu'un but, promouvoir le bien-être des étu-

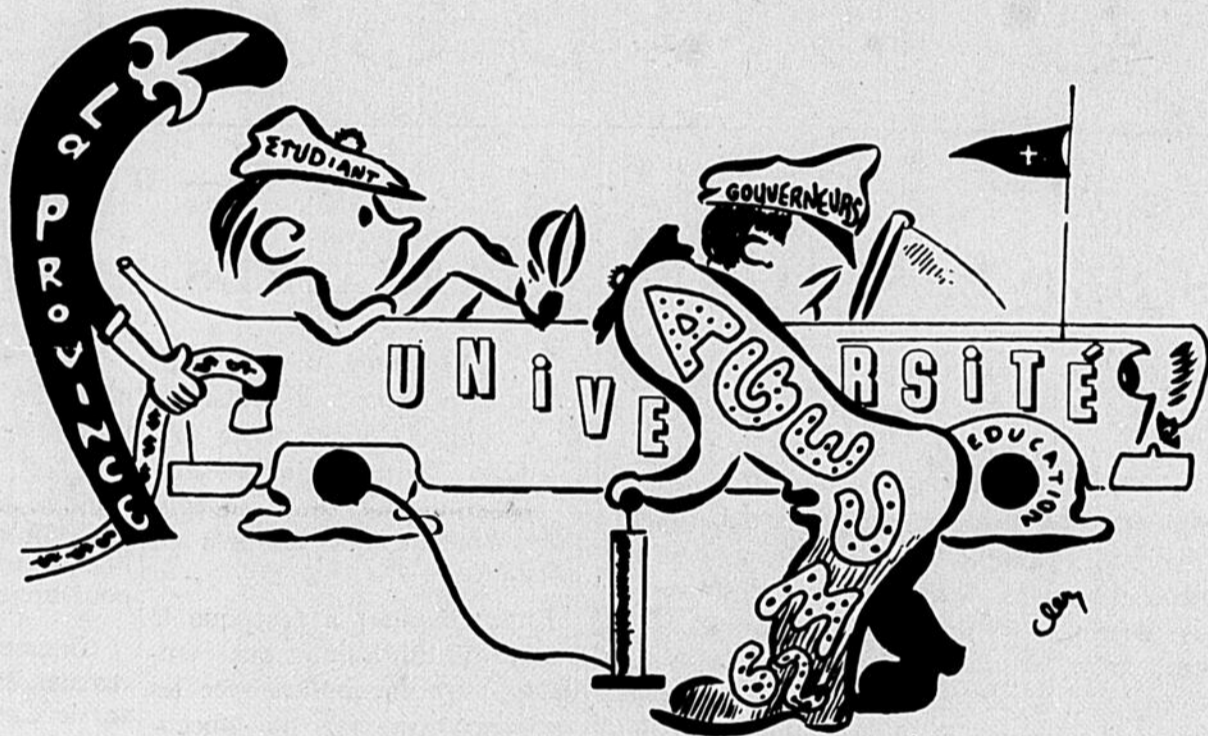
diants et ce par tous les moyens à notre disposition.

bre d'heures de cours, s'estiment défavorisés, vis-à-vis ceux d'autres facultés.

Nous sommes certains malgré tout que l'étudiant convaincu, à quelque faculté qu'il appartienne, peut et doit jouer un rôle dans notre Association.

### Participation aux activités

L'A.G.E.U.M., c'est l'affaire de tous les étudiants de toutes les facultés. L'idéal voudrait sans doute que chaque comité renfermât des étudiants de différentes facultés; c'est là notre souhait le plus cher. Malheureusement, trop souvent les étudiants de certaines facultés, à cause du grand nom-



"A l'enseigne des bons voyageurs"

formation du système de tramway en système à autobus et le danger de créer des précédents, l'empêchait d'accéder à nos demandes légitimes. Cette année cependant, avec force pancartes, elle célèbre le 100ième anniversaire du transport en commun. Quelle meilleure façon aurait-elle de célébrer ce centenaire de prospérité qu'en instituant un billet spécial à prix réduit pour étudiants?

Ceci serait à l'avantage de tous les étudiants de Montréal, collégiens et universitaires. Aussi avons-nous approché à ce sujet les universités anglaises de la métropole. Il semble également que les collèges classiques qui étudient actuellement ce problème pourront s'unir à nous pour le bien de toute la communauté étudiante.

Cet article est ainsi commenté: "Aucune sanction ou pression ne doit être exercée par l'Université ou par l'Association étudiante contre une action ou une attitude de l'étudiant permise par la loi, surtout en matière de politique, de morale, de pensée ou de religion."

Il est également bon à ce moment de se rappeler un point fondamental: celui de la non-interférence de l'extérieur dans les affaires de l'A.G.E.U.M. Un éditorial du "Quartier Latin" du 16 mars 1961 résume assez bien ce point et nous nous permettons d'en citer une phrase "L'A.G.E.U.M. n'existe qu'en fonction des intérêts de ses membres, n'est responsable que devant eux de sa politique, et ne saurait souffrir de pression de l'extérieur

diants et ce par tous les moyens à notre disposition.

Nous avons reçu de la population étudiante un appui sans équivoque, avec votre aide nous poursuivrons jusqu'au bout ce mandat. L'année sera bonne, l'année sera fructueuse si nous sentons votre appui dans les projets que nous entreprenons ensemble. Ces projets, ils ne sont pas ceux d'un, de deux individus, ils sont vôtres, ils vous appartiennent collectivement, ils sont ceux d'une association en l'avenir de laquelle nous croyons.

### L'A.G.E.U.M. — votre affaire

L'A.G.E.U.M. n'est pas une clique, nous ne voulons pas qu'elle en soit une et nous ne reculerons devant rien pour que

bre d'heures de cours, s'estiment défavorisés, vis-à-vis ceux d'autres facultés.

Nous sommes certains malgré tout que l'étudiant convaincu, à quelque faculté qu'il appartienne, peut et doit jouer un rôle dans notre Association.

Cette participation aux activités est pour l'étudiant une source d'expérience abondante que la seule poursuite des études universitaires ne saurait fournir.

L'A.G.E.U.M. vit pour vous et par vous, elle n'a pas d'autre raison d'être. C'est dire combien il est important que tous ensemble, anciens et nouveaux, nous maintenions cette union sacrée qui fait la force de la classe étudiante.

Michel Grimard,  
président.

# VOUS PARLE...

# COMITÉ D'ÉDUCATION

Le Comité d'Éducation est le centre nerveux de l'Association des étudiants. Son existence démontre que les étudiants peuvent faire plus et mieux que d'organiser des danses ou de se bien tenir à un cocktail.

Les étudiants sont des êtres libres et responsables qui peuvent tenir en mains leur destin, s'occuper de leurs propres affaires: ils se sont donné un comité d'éducation où ils se penchent sérieusement sur leurs problèmes les plus essentiels et essaient de trouver des solutions.

Par le passé, le Comité d'Éducation de l'A.G.E.U.M. a été le promoteur direct des actions spectaculaires qui ont donné un mieux-être à l'étudiant québécois: les Trois dans l'antichambre de M. Duplessis, la grève étudiante, les mémoires au gouvernement, etc, etc.

Comme dans plusieurs autres pays du monde, les étudiants du Québec ont constitué et continuent de représenter un facteur important dans la lutte contre le "désordre établi". Par exemple, ils ont été les premiers propagandistes de la gratuité scolaire, et leur action a été décisive en ce sens, à tel point qu'un parti politique s'est fait élire en l'inscrivant à son programme. Le problème de la gratuité scolaire, ou plutôt celui de l'accessibilité à l'enseignement, est toutefois loin d'être réglé... (venez au Comité d'Éducation et vous verrez de quelle façon!)

Enfin, l'année qui commence verra peut-être chômer plusieurs travailleurs, à Montréal en particulier, mais pas les étudiants qui travaillent au Comité d'Éducation. Il y a du pain pour plusieurs sur la planche et d'importants projets sont sur le chantier. Nous les avons divisés en quatre sections et ils sont décrits dans les quatre articles ci-dessous.

## La composition du COMITÉ

Directeur: Michel Pelletier.

Affaires universitaires:  
Raymond Amyot.

Affaires publiques:  
André Thibault et Michel A. Pelletier.

Secrétariat:  
Guy-Paul Massicotte, Bruno Verdon et Maurice Boivin.

Enquête sociologique et Mémoire à la Commission Parent:  
Jean Rochon, Michel Pelletier, Gilles Desroches et Guy Lord.

# É D ' É D U C A T I O N par BRUNO VERDON

— I —

## AFFAIRES UNIVERSITAIRES

Cette section s'occupe de toutes les activités du Comité qui concernent les étudiants sur le Campus. L'éducation des étudiants doit être ici comprise au sens le plus large du terme.

Tout d'abord il faut signaler que le comité se propose de collaborer encore plus étroitement, si possible, avec le journal des étudiants. Le "Quartier Latin" est, si l'on peut dire, l'organe du Comité d'Éducation avant que d'être celui de l'A.G.E.U.M., parce que le Comité d'Éducation étudie les problèmes les plus importants des étudiants. Raymond Amyot a d'ailleurs été nommé sur l'équipe éditoriale du Q.L. à cette fin et d'autres rédacteurs seront aussi spécialisés dans les problèmes éducatifs.

Le Comité entretiendra un contact étroit avec les facultés par l'entremise des comités de régie et de leurs Comités d'Éducation. Nous espérons que les représentants de facultés viendront nous voir spontanément pour être renseignés sur certains grands projets, comme l'Enquête sociologique. De notre côté, nous

nous promettons d'aller les rencontrer souvent.

Une des activités les plus populaires du Comité d'Éducation est sans doute le "débat-midi" qui permet aux étudiants d'entendre des conférenciers universellement connus au Grand Salon du Centre Social (qui ne se souvient pas de la fameuse conférence du Frère Untel, l'an dernier?). Chapados continuera provisoirement d'être responsable des débats-midi, mais il nous faut trouver au plus vite un autre étudiant pour remplir ces fonctions.

Un sous-comité aura pour mission l'organisation d'enquêtes-éclairés sur le campus, parmi les étudiants, dont les résultats pourront éventuellement étayer les revendications de l'A.G.E.U.M. Particulièrement intéressant pour les étudiants en sociologie.

Finalement, le Comité tentera de faire coïncider la journée nationale de l'étudiant universitaire avec la semaine provinciale de l'éducation qui donnera lieu à diverses activités éducatives.

### Au 612, un "Open-house"

Les locaux du Comité d'Éducation sont situés au sixième étage du Centre Social, chambre 612.

Le directeur, Michel Pelletier, un brun aux yeux bleus, irrésistible, vous y attend les bras ouverts, il est même un peu découragé devant l'énorme travail à faire et le peu de collaborateurs.

En un mot, on a besoin de bras, de jambes, de têtes, au Comité d'Éducation, toutes choses que vous avez certainement.

— II —

## AFFAIRES PUBLIQUES

Le sous-comité des Affaires publiques s'occupe des relations du Comité d'Éducation de l'A.G.E.U.M. avec les organismes extérieurs au Campus qui touchent à l'éducation de près ou de loin.

En particulier, il faut que le Comité d'Éducation des étudiants entre en contact avec les corps professionnels qui s'occupent directement de l'éducation: par exemple, l'Association d'Éducation des Adultes, la Commission scolaire de Montréal, etc. Nous voudrions par ces contacts provoquer la création d'un Comité d'Éducation régional (pour le grand Montréal) au sein duquel l'A.G.E.U.M. serait évidemment représentée.

Nous continuerons cette année dans les écoles secondaires la campagne de motivation amorcée l'an dernier. Cette activité consiste à informer les finissants d'écoles secondaires des possibilités qui s'offrent à eux pour poursuivre leurs études.

Comme par le passé, nous recevrons, vers la fin de l'année, sur le Campus, les finissants des collèges classiques et des écoles secondaires dans un but d'information et de publicité.

Enfin, le comité se propose d'envoyer dans les collèges des conférenciers-étudiants de chaque faculté qui feront connaître leurs préoccupations aux collégiens et les inciteront à poursuivre leurs études.

— III —

## SECRÉTARIAT

Un secrétariat est essentiel au fonctionnement de tout organisme. C'est une exigence technique sans laquelle les plus merveilleuses structures que l'on puisse échaffauder s'effondreraient d'elles-mêmes.

Il existe au Comité d'Éducation un service de documentation dont le responsable s'occupe de l'achat des livres, de recherches bibliographiques, du dépouillement des journaux et revues. Ce poste rendra de grands services aux rédacteurs du "Quartier Latin" et à ceux du Mémoire qui sera présenté à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement.

Il y a également au sein du secrétariat des préposés à la classification des dossiers et des documents et à la dactylographie des textes.

— IV —

## ENQUÊTE SOCIOLOGIQUE ET MÉMOIRE À LA COMMISSION ROYALE

L'A.G.E.U.M., de concert avec les étudiants de Laval et de Sherbrooke, a décidé de réaliser cette année un projet depuis longtemps caressé, celui de mener une enquête sociologique sur le milieu étudiant.

Cette enquête portera entre autres sur la situation financière et académique de l'étudiant et tentera de délimiter la proportion de la représentation étudiante à l'Université par couches sociales. Le président de l'an dernier, Jean

Rochon, est responsable de la marche générale de l'enquête sur le Campus.

La Commission royale d'enquête sur l'enseignement, présidée par Mgr Parent, qui a finalement été annoncée à la suite des débats sur les universités jésuites, recevra des mémoires de tous les organismes intéressés à l'éducation. Pour sa part, l'A.G.E.U.M. ne manquera pas de lui en soumettre un. Rédigé par le Comité d'Éducation, ce mémoire deman-

dera une longue préparation et beaucoup de collaboration.

Un item hors-série: le Comité songe à publier une brochure dans laquelle serait exposée l'évolution de la pensée étudiante, en particulier depuis les cinq dernières années. Ce regard en arrière permettra de constater l'inconstance et souvent l'inconséquence de l'A.G.E.U.M. devant des situations analogues; elle nous permettra de voir où nous en sommes rendus et quel chemin il nous reste encore à parcourir.

# ENEZ NOUS RENCONTRER!

# LA SOCIÉTÉ ARTISTIQUE

## LES ACTIVITÉS POUR '61 - '62

### LE CINÉ-CAMPUS

Les 7, 14, 28 octobre, les 11, 25 novembre et le 9 décembre, à 8 h. 30.

Au grand auditorium de l'Université.

Admission gratuite pour deux personnes sur présentation de la carte de l'A.G.E.U.M.

Longs métrages de qualité, choisis parmi les films récents et les classiques du cinéma international.

Chaque long métrage précédé de courts métrages de choix.

Le programme de chaque séance annoncé la semaine précédente dans le "Quartier Latin".

Sous la direction de Jean-Pierre Lefebvre.

\* \* \*

### LE CINÉ-CABARET

Les 7, 28 octobre et le 9 décembre, au Grand Salon du Centre Social, vers 10 h. 30.

Soirée de Cabaret complétant parfaitement le Ciné-Campus.

Bar ouvert jusqu'à 1 h., et danse avec le quatuor de François Cousineau, l'ensemble le plus "cool" autour d'ici.

Spectacle émoustillamment crevant avec les animateurs Marc Laurendeau et Marcel Saint-Germain et leurs invités.

La boîte la plus courue en ville, l'endroit où il faut aller pour pouvoir prétendre à une quelconque vie sociale.

Admission: 75 cents.

Sous la direction de Marc Laurendeau.

\* \* \*

### ATELIER UNIVERSITAIRE DE THÉÂTRE

Tous les étudiants sont invités.

Deux cours par semaine: expression corporelle avec Marcel Sabourin, et interprétation avec Gilles Marsolais.

Les cours sont entièrement gratuits.

Présentation d'une pièce au Festival National d'art dramatique (avec éventuellement gain de tous les trophées).

Ambiance artistique relevée.

Une chance unique pour les futurs Laurence Oliver et les éventuelles Jeanne Moreau.

Surveillez la date de l'inscription et du premier cours.

Le directeur de l'Atelier: Henri Abran.

### LA MAISON D'ÉDITIONS

Organisme qui édite des oeuvres littéraires étudiantes. Huit parutions de septembre à mai. Des auteurs pas encore connus mais qui deviendront rapidement consacrés et haut cotés. Des "best-sellers" quoi. Comité de lecture compétent. Donc choix judicieux des textes. Lancements-cocktails. Edition soignée. En somme, apport essentiel à la littérature canadienne d'expression française.

Surveillez et surtout achetez les chefs-d'oeuvre des Editions Bleu et Or. Etant Moi-Même publié, JE sais de quoi je parle.

Le Directeur de la Maison et Président du Comité de Lecture, Serge Grenier (également Président des Etudiants de la Faculté de Philosophie)

\* \* \*

### LE FILM BLEU ET OR

Un long métrage étudiant sur les étudiants.

Remplace pour cette année la Revue Bleu et Or.

Réalisé avec le concours de cinéastes professionnels.

La caméra plongée dans le milieu universitaire.

La vie des étudiants mise à nu. Un film osé.

Les acteurs: tous les étudiants.

Les actrices: toutes les étudiantes (de préférence les plus "éveillantes" de parmi icelles).

Distribution sur une grande échelle cet hiver.

Réalisateur: Denis Héroux.

\* \* \*

### LES CONCERTS

Les 19 octobre, 16 et 30 novembre.

Au Grand Salon du Centre Social, à 8 h. 30.

Au programme: chansonniers, jazz, etc. etc.

Des soirées éclectiques.

Une ambiance huppée.

Le directeur: Stéphane Venne.

\* \* \*

### LES EXPOSITIONS

A la mezzanine du Grand Salon du Centre Social.

Quatre expositions de septembre à mai.

Peinture, sculpture, photographie, Art haïtien, première exposition à la mi-octobre.

Le directeur: Serge Grenier.



*Les plus "éveillantes" de parmi icelles . . .*

### NOTRE SOCIÉTÉ

Ce qu'il faut savoir à propos de la Société Artistique, c'est que tout est très simple: il suffit d'avoir du génie pour en faire partie. (A défaut de génie, nous ne déconsidérons cependant pas le talent.) Ceci étant posé, le reste suit logiquement: si vous avez du génie ou du talent, dans quelque secteur de l'activité artistique, vous vous présentez à la Chambre 711 du Centre Social, et vous vous adressez aux génies siégeants, là on vous indique les endroits

où votre talent sera apprécié, que ce soit dans le domaine ingénu du "strip-tease", ou dans le champ suggestif de la sculpture sur plasticine.

Tous les artistes du campus sont les bienvenus chez nous. Au surplus, dans le "Quartier Latin", paraîtront des annonces pour signaler les nombreux concours que nous entendons tenir cette année sur le campus: concours littéraire, concours de photographie, etc etc. Les Ateliers de théâtre ont déjà ouvert leurs portes et seront heureux

d'accueillir quiconque s'intéresse au théâtre. De plus, notre programme de divertissements s'annonce comme devant pouvoir satisfaire les goûts les plus exigeants.

Somme toute, une étourdissante année d'esthétisme s'annonce, et si les étourdissements vous aguichent, montez au 711, là où les "cool cats" sont rois.

De bien haut,  
Je vous salue bien bas,  
le directeur général  
de la Société,  
Denys Arcand

# A G E U M

**Le Président:**

Il fait convoquer et préside toutes les assemblées du conseil et celles de l'exécutif. Il a charge des réceptions officielles et de la représentation à l'extérieur. Il contresigne les procès-verbaux de secrétaire. Il veille aux intérêts généraux de l'A.G.E.U.M. (Art. 13-1)

**Le Vice-président intérieur:**

Il assiste le président dans ses fonctions et le remplace, le cas échéant, aux réunions du Conseil. Il voit à la bonne marche et à la coordination des comités suivants: Société Artistique, Sollicitation, Chalet, Publications, Aide aux Étudiants (Art. 13-2-A).

**Le Vice-président extérieur:**

Il assiste le président dans ses fonctions et le remplace à l'extérieur, le cas échéant. Il voit à la bonne marche et à la coordination des comités suivants: Relations Extérieures, Éducation, Activités sociales (Art. 13-2-B).

**Le Secrétaire:**

Il tient les procès-verbaux des différentes assemblées du Conseil de Direction et du Comité exécutif. Il envoie les avis de convocation et les avis d'élection. Il est ex-officio président général d'élection par suffrage universel. Il est responsable de l'organisation des référendums (Art. 13-3).

**L'Administrateur**

agit sur et conformément aux instructions du Conseil de Direction et du Comité Exécutif. Il est le dépositaire des biens de l'Association, conclut seul au nom de l'Association tout acte juridique légalement autorisé par le Conseil de Direction ou le Comité exécutif.

- Il voit à ce que les budgets votés par le Conseil de Direction soient respectés.
- Il signe conjointement avec le président les chèques.
- Il prépare le bilan annuel, et tous autres rapports exigés par l'Association.
- Il perçoit les recettes et effectue les paiements au nom de l'Association (Const. Art. 51).

**L'Aumônier:**

Il est chargé du ministère sacerdotal auprès des étudiants. Il est responsable du culte, de l'administration des sacrements et de la prédication à la paroisse universitaire. Conseiller moral et spirituel, il est à la disposition des étudiants et participe à leurs activités (Const. Art. 15).

**Le Président d'assemblée:**

Il préside les assemblées du Conseil de Direction de l'A.G.E.U.M., sous toutes ses formes, conformément aux règles de procédure de l'Association ou, à leur défaut, à celles des assemblées délibérantes. De plus, il voit à interpréter la constitution de l'A.G.E.U.M. (Const. Art. 14-2).

**L'Aviseur:**

Sur demande seulement de tout membre du Conseil, il fait profiter l'Association de son expérience et de ses conseils, sauf sur les questions légales ou procédurières (Const. Art. 14-3).

**EXÉCUTIF**

**Président:** MICHEL GRIMARD  
**Vice-président extérieur:** GÉRARD TRÉPANIER  
**Vice-président intérieur:** HUBERT LAPIERRE  
**Secrétaire:** CHRISTIANE VERDON

**EX-OFFICIO**

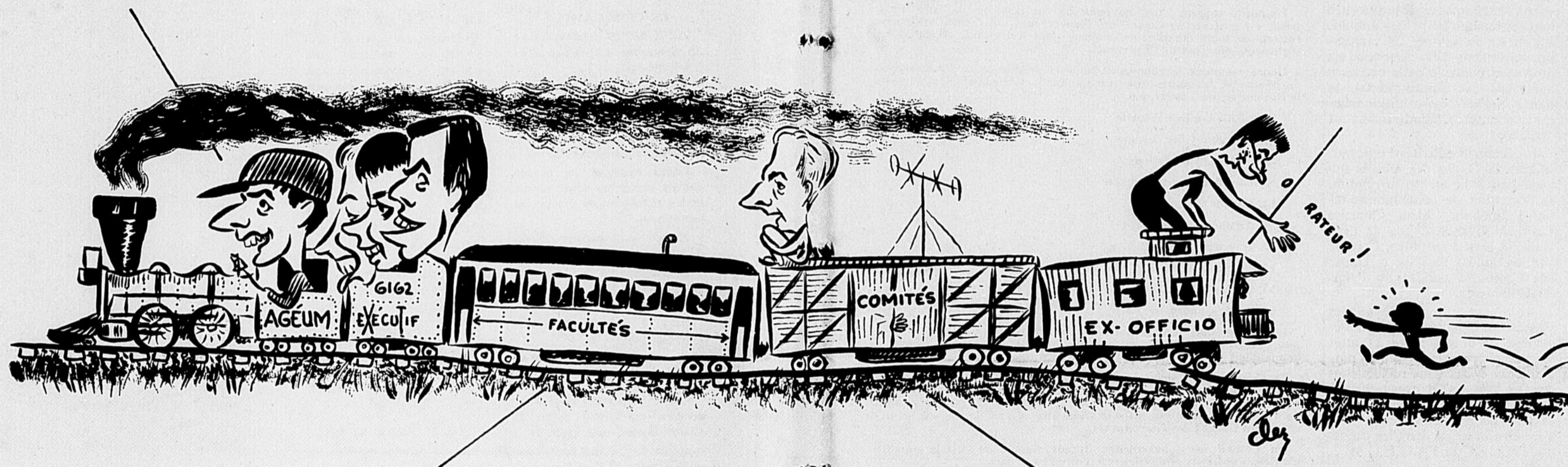
**Administrateur:** GEORGES LEFEBVRE  
**Aumônier:** ABBÉ PAUL GRÉGOIRE  
**Président d'assemblée:** YVES CARON  
**Aviseur:** JEAN ROCHON

**DIRECTEURS DE COMITÉS**

**Le Quartier Latin:** Jacques Girard  
**Éducation:** Michel Pelletier  
**Activités Sociales:** Marius d'Amboise (par intérim)  
**Publications:** Gérald Dufour  
**Relations Extérieures:** Hubert Lapiere (par intérim)  
**Comité Athlétique:** Serge Legault  
**Caritas:** Pierre Viens  
**Carnaval:** Claude Moquin  
**Société Artistique:** Denys Arcand  
**Finances:** Paul Champagne  
**Commission de la Constitution:** Jean-Marie Pâquet

**LES PRÉSIDENTS**

**Faculté de Droit:** Bernard Landry  
**Faculté de Médecine:** Georges Aird  
**Faculté de Philosophie:** Serge Grenier  
**Institut de psychologie:** Réjean Charette  
**Faculté de Lettres:** Richard Bergeron  
**Faculté de Sciences:** Roger Gagnon  
**Faculté de Chirurgie dentaire:** Gilles Brissette  
**Faculté de Pharmacie:** Romuald Cloutier  
**Faculté de Sciences Sociales:** Claude Roy  
**Ecole d'hygiène:** Janine Diamond  
**Ecole de musique:** Robert Léonard  
**Ecole Polytechnique:** Jacques Brunelle  
**Ecole d'optométrie:** Claude Hébert  
**Institut Agricole d'Oka:** Jean-Louis Dagenais  
**Ecole de Médecine Vétérinaire:** Jacques Baron  
**Ecole des H.E.C.:** Bruno Boisvert  
**Ecole d'Architecture:** Jacques Trudel  
**Institut de Diététique:** Francine Renaud  
**Ecole de Réhabilitation:** Nicole Bousquet  
**Ecole de Technologie médicale:** Michel Casaubon  
**Faculté de Sciences religieuses:** Claude Harpin  
**Ecole Normale Supérieure:** Jean-Roch Boisvert  
**Education Physique:** Maurice Bossé



**COMITÉS**

Les directeurs de comités relèvent de l'Exécutif et du Conseil de Direction.

**Le Quartier Latin:**

Journal de l'A.G.E.U.M., il a pour but de favoriser l'expression des étudiants sur tout sujet d'intérêt général, de faire connaître les manifestations étudiantes et de provoquer la prise de conscience de milieu.

Le journal est dirigé par un directeur qui dispose du droit de veto sur toute question concernant le journal. (Const. Art. 61-71)

**Éducation:**

Ce comité étudie les problèmes relatifs à l'éducation dans notre société, s'intéresse particulièrement aux conditions économiques des étudiants. Il organise diverses manifestations et prépare des mémoires auprès des autorités gouvernementales.

**Activités Sociales:**

Ce comité a pour but d'organiser les manifestations agémiques et de réaliser toute initiative du Conseil de Direction, propre à promouvoir l'esprit universitaire. (Const. Art. 80-85)

**Publications:**

Il édite toute publication de l'A.G.E.U.M. à la demande et, s'il y a lieu, suivant les directives du Conseil de Direction.

Il a charge notamment de l'annuaire des Étudiants et de l'album "Bleu et Or". (Const. Art. 100-104)

**Relations Extérieures:**

Ce comité a pour but de soumettre des projets de nature à promouvoir l'enrichissement, la vitalité, l'épanouissement de notre entité universitaire par le moyen d'actions communes, d'échanges entre établissements universitaires différents et de participations à l'élaboration de programmes collectifs en vue du bien commun. Il comprend les sous-comités suivants: F.N.E.U.C., Club des Relations Internationales,

O.N.U. modèles, Varsity Week-End, Entr'aide Universitaire Mondiale, Cosmopolis, Bureau de Presse, Bulletin des Relex, Réception. (Const. Art. 86-99)

**Comité athlétique:**

Ce comité est chargé d'organiser les sports sur le plan A.G.E.U.M. et voir à la mise sur pied de rencontres sportives entre facultés.

**Caritas:**

Ce comité a pour but premier de coordonner les activités et les manifestations des mouvements et groupements étudiants à caractère spirituel, charitable ou philanthropique. Il a aussi pour but d'encourager, susciter et même organiser des retraites et autres activités à caractère religieux ou charitable à l'Université.

**Carnaval:**

Ce nouveau comité a pour but d'organiser le carnaval de l'Université de Montréal, en prévoyant toutes les manifestations qui seraient susceptibles de mettre en vedette le côté étudiant d'un tel carnaval.

**Société Artistique:**

Ce comité a pour but de développer les talents musicaux, dramatiques, oratoires et autres des étudiants, promouvoir les Beaux-Arts à l'Université et organiser des manifestations d'ordre artistique. (Const. Art. 72-79)

**Finances:**

Ce comité a pour but d'assister le Conseil de Direction et le comité exécutif dans la gestion financière de l'A.G.E.U.M. (Const. Art. 105-115)

**Commission de la Constitution:**

Cette commission a pour fonction d'éclairer le Conseil de Direction et le Comité exécutif sur toutes les questions traditionnelles de l'A.G.E.U.M., et de tenir à jour la Constitution de l'A.G.E.U.M. (Const. Art. 159-169)

# LE SERVICE DE SANTÉ DE L'A.G.E.U.M.

A son entrée à l'Université, tout nouvel étudiant paie une somme de \$5.00 destinée au "Service médical". Cette somme est remise à l'A.G.E.U.M. qui l'utilise pour procurer aux étudiants les services suivants :

- 1—l'examen médical obligatoire pour tous les nouveaux étudiants;
- 2—une radiographie pulmonaire annuelle;
- 3—les injections de vaccin Salk contre la poliomyélite;
- 4—des consultations médicales gratuites, les lundi, mercredi et vendredi, de midi à 1 h. p.m., au local 704 du Centre Social; le Dr Ruben Lévesque, ou son remplaçant, est responsable de ces consultations;
- 5—un service psychiatrique de diagnostic et de thérapie, les mardi et jeudi midi, au même local, sous la responsabilité du Dr Camille Laurin; le Dr Miléna Obrénovitch, psychiatre, est chargée du fonctionnement de ce service.

Ce dernier service a pour but de venir en aide aux étudiants qui, dans le courant de l'année scolaire, se voient assaillis de problèmes et de difficultés multiples, et n'y voient pas d'issue possible. Il a été créé l'an dernier, au second semestre, et la preuve de sa nécessité et de son efficacité n'est plus à faire, surtout quand on sait que certaines universités mettent un psychiatre plein temps au service de leurs étudiants. Les quelques heures de consultations psychiatriques mises par l'A.G.E.U.M. à la disposition de ses membres ne constituent qu'une aide très modeste à la multiplicité des problèmes psychologiques qui sont l'apanage d'une population étudiante; et pourtant, ce Service est une véritable aubaine, puisque les consultations psychiatriques sont souvent longues et coûteuses.

Pour coordonner et surtout améliorer les services ci-haut énumérés, l'A.G.E.U.M. a institué en mai dernier une Commission de Santé. Cette Commission est en période de formation, et elle n'a pas encore de directeur officiel. Mais il n'en reste pas moins que les différents services fonctionnent à plein rendement.

En dehors de ces soins médicaux et psychiatriques, la Faculté de chirurgie dentaire et l'École d'optométrie, toutes deux situées dans l'édifice principal de l'Université, du côté est, offrent au public en général des cliniques, destinées avant tout à l'enseignement, et où n'importe quel étudiant peut bénéficier d'un examen des yeux et des dents ainsi que des prescriptions et des traitements nécessaires, tout en ne déboursant que le prix du matériel utilisé. Il est cependant nécessaire de demander un rendez-vous aux deux facultés concernées, si l'on désire profiter de ces soins.

Voilà, en résumé, les différents avantages dont peuvent bénéficier les membres de l'A.G.E.U.M. sur le plan médical. Pourtant, si l'on compare notre Service à ceux qui existent dans d'autres universités, il n'y a pas lieu de se réjouir. Un Service médical digne de ce nom comporte au moins une infirmière à plein temps, un médecin à plein temps, un psychiatre, une infirmière hygiéniste, et surtout des locaux et un équipement appropriés. Nous sommes loin de posséder tout cet arsenal. Cependant, ailleurs, c'est l'Université elle-même qui s'occupe des Services de Santé, puisqu'elle seule peut fournir les sommes nécessaires. En attendant cette situation idéale (et en attendant beaucoup d'autres choses aussi), l'A.G.E.U.M. fait son gros possible pour suppléer...

Georges Aird

## LES ACTIVITÉS SOCIALES

Le Comité des Activités Sociales fut conçu dans le but de promouvoir un esprit proprement carabin sur le Campus. Les outils qui sont à notre disposition pour atteindre cette fin sont l'organisation de manifestations d'ordre social telles que danses et coquetels.

Pour débiter l'année, il convient de "baptiser" les nouveaux-venus sur le Campus. Dans cette perspective, le Comité organise jeudi, le 21 septembre, une première rencontre entre les nouveaux étudiants et les autorités tant universitaires qu'agémiques. La soirée du samedi 23 septembre sera mémorable pour tous les nouveaux puisqu'à cette occasion aura lieu au Centre Social, la danse qui leur est traditionnellement consacrée. L'admission est gratuite.

La seconde activité d'envergure sera la Danse des Cassés qui aura lieu à la fin de novembre. À l'occasion de cette manifestation populaire, Miss Quartier Latin, la Grande Dame de l'Escholierie, sera couronnée. Comme par les années passées, la Danse des Cassés se tiendra au Palais du Commerce.

À la suite de la Danse des Cassés, le Comité laisse, en décembre, le champ libre à toutes les facultés pour leurs danses particulières. Nous vous reviendrons sur un air de danses gaies à l'occasion du Mardi-Gras. Cette manifestation spectaculaire sera peut-être intégrée dans les cadres du Carnaval de l'A.G.E.U.M.

Cette année encore, nous prévoyons organiser, comme ce fut le cas l'an dernier, une soirée "Nouvelle Vague" à l'occasion de l'élection du nouvel exécutif de l'A.G.E.U.M. Cependant, la formule employée sera toute nouvelle.

Pour clôturer l'année académique, le comité organisera la Soirée des Mérites qui est destinée à prouver notre reconnaissance à ceux qui se sont dévoués pour la cause étudiante.

En regard du Carnaval de l'A.G.E.U.M., le comité des Activités Sociales fit un pas décisif l'an dernier en réalisant le premier carnaval annuel. Cette année, il y aura probablement un comité qui s'occupera exclusivement du carnaval; nous serons heureux de collaborer avec les organisateurs de ce comité pour la réalisation de ce deuxième carnaval étudiant.

Et voilà, ce sont là les grandes lignes qu'entend suivre cette année le comité des Activités Sociales. Nous entendons présenter en temps opportun certaines manifestations particulières susceptibles d'intéresser la masse étudiante. Il y a, comme vous le constatez, beaucoup de pain sur la planche et tous ceux qui sont intéressés à participer à l'organisation de comité sont invités à le faire en donnant leur nom au local 604 du Centre Social. Et n'oubliez pas notre slogan: il y a de la place pour tous les as au comité des A.S.

Marius D'Amboise,  
directeur intérimaire

# Notre UNIVERSITÉ

"Française et catholique..." voilà notre Université, telle que souvent définie, et telle que chacun de ses membres doit la comprendre.

L'existence et la vie de l'Université de Montréal sont assumées par deux chartes; l'une pontificale, et l'autre civile. Cette dernière relève de l'autorité législative de Québec, conformément à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. C'est en vertu de cette charte civile que l'Université peut accorder des grades universitaires civils, alors que la charte pontificale lui permet de décerner des grades canoniques.

L'Université compte trois groupes principaux: un personnel administratif, le corps professoral et les étudiants. Il est facile, à cette énumération, d'imaginer le rôle de chaque personne sur le Campus universitaire. Voyons d'une façon plus schématique quel est, de fait, ce rôle.

L'administration de l'Université et son fonctionnement sont assurés par différents organes, dont certains se situent à l'échelle de toute l'université, d'autres étant limités à certaines sphères particulières qui se nomment Facultés.

L'autorité suprême, tant au point de vue pédagogique qu'administratif, est conférée au Conseil des Gouverneurs, qui décide, en dernier ressort, de toute question universitaire dont il est saisi, et établit les règlements généraux de l'Université.

Douze membres le composent, sous la présidence de l'Archevêque de Montréal; les autres gouverneurs sont actuellement: Monseigneur le Recteur Irénée Lussier, p.o.

S. E. Mgr Emilien Frenette

L'Honorable Olier Renaud

Le Dr Donatien Marion

L'Honorable Wilfrid Gagnon

M. Etienne Crevier

M. Aristide Cousineau

M. Maurice Chartré, C.A.

L'Honorable juge André Montpetit

M. Lucien G. Rolland

M. Roger Gaudry

Les gouverneurs sont nommés par eux-mêmes, par voie de cooptation: c'est-à-dire que les gouverneurs restant en fonction font les nominations nécessaires.

Le Conseil des Gouverneurs se continue, en quelque sorte, par un Comité exécutif, formé de cinq gouverneurs sous la présidence de Monseigneur le Recteur. Le Comité exécutif voit à l'administration de l'Université pour des questions urgentes et met en oeuvre les décisions du Conseil des Gouverneurs.

Au Conseil des Gouverneurs, il faut ajouter un certain nombre d'officiers généraux et d'officiers à pouvoirs spéciaux.

Les officiers généraux sont le Vice-recteur, M. Lucien Piché; le Secrétaire général, poste actuellement vacant par suite de la démission de M. Marc Jarry, et le Trésorier général, M. Louis Casaubon.

Les officiers spéciaux sont le Directeur des relations extérieures, M. André Bachand, le Directeur du service d'entretien des bâtiments et terrains, M. O. Jean Gratton, le directeur de l'Extension de l'enseignement, M. Léon Lortie, et certains autres officiers ou secrétaires essentiels au fonctionnement d'un corps tel qu'une université.

Au point de vue pédagogique, la Commission des Etudes vient immédiatement après le Conseil des Gouverneurs dans la hiérarchie. Le recteur, le vice-recteur, le secrétaire général et les directeurs des Etudes des facultés et certaines écoles affiliées composent la Commission des Etudes qui étudie spécialement les problèmes d'ordre pédagogique, analyse les suggestions faites et fait des recommandations.

Les Facultés sont aussi organisées tant sur le plan administratif que pédagogique: le Conseil de chaque faculté peut être saisi de tout ce qui est interne à cette faculté. Le doyen, le vice-doyen, dont l'un deux est directeur des études, le secrétaire et un certain nombre de professeurs forment le Conseil de la faculté, lequel prend les décisions et établit les règlements nécessaires au bon fonctionnement de la faculté. Tous les membres de ce conseil sont nommés par le Conseil des Gouverneurs de la faculté.

Il n'y a pas lieu ici de faire une définition du professeur d'Université, ni de l'étudiant, notons simplement que tout professeur est nommé par le Conseil des Gouverneurs, sur recommandation du Conseil de la faculté concernée, et qu'il existe des professeurs de carrière, et des professeurs à la leçon, sans qu'il soit besoin de préciser ces termes.

La consultation de l'Annuaire général de l'Université, des annuaires de diverses facultés, des statuts de la province de Québec, permettront de se renseigner plus complètement sur le fonctionnement de l'Université, sur ses règlements et sur sa charte.

Yves Caron

## JOURNÉE DES NOUVEAUX

au Grand Salon

jeudi le 21 septembre à 1 h. 30 p.m.

Marc Laurendeau et son fou-rire

Invité-surprise, etc.

## MESSE DU SAINT-ESPRIT

à l'Auditorium

à 4 h. 30 p.m.

## AVIS DE MISE EN NOMINATION

Il y aura mise en nomination aux postes suivants à l'A.G.E.U.M.

Directeur des Relations Extérieures —

Directeur des Activités Sociales —

Orateur suppléant —

Cette mise en nomination se tiendra vendredi le 22 septembre 1961 de midi à 1 h. p.m. au local 312, 3ième étage du Centre Social.

# LA PAROISSE UNIVERSITAIRE

Inscrit à l'Université, l'étudiant fait partie de la paroisse universitaire. Ce milieu de vie est un service spirituel. Pourquoi ce service? Pour offrir à ses membres les richesses divines, la parole de Dieu, le pain de vie, la grâce. Dans l'optique chrétienne, une vraie culture humaine, une vie pleinement féconde et droite exigent l'influence et la présence de Dieu.

Des aumôniers sont chargés du ministère sacerdotal auprès des étudiants. Ils sont responsables du culte, de l'administration des sacrements, de la direction spirituelle et de la prédication. Conseillers moraux et spirituels, ils sont à la disposition des étudiants et participent à leurs activités.

Le tableau ci-joint indique les différents services de la paroisse.

**Messes:** Dimanches et fêtes: 9h. — 10h. 30 — 12h.  
Lundi au vendredi: 8h. — 12h. 10  
Samedi: 8h. — 12h. 10  
Premier vendredi du mois: 10h. 30 p.m.

**Confessions:** Aux heures des messes à la chapelle, sur demande chez les aumôniers.

**Prédication:** Dimanches et fêtes: instructions substantielles et prédications variées. Sur semaine, mot des aumôniers à la messe de midi.

**Liturgie:** Équipe liturgique: l'équipe liturgique réunira chaque semaine aumônier, lecteurs acolytes, chantres, servants et autres fidèles pour approfondir un point de liturgie et préparer la messe du dimanche. Messes dialoguées. Offices solennels à Noël et aux jours saints.

**Spiritualité:** Adorateurs Universitaires: adoration du T.S.S. à la chapelle ou à l'oratoire de l'U. de M. une demi-heure par semaine au moment de son choix. Méditations du lundi: méditation de la vie de Notre-Seigneur selon l'évangile chaque lundi à 5h. 30. Lecture du texte évangélique, bref commentaire et méditation personnelle à la chapelle pendant une vingtaine de minutes. Retraites fermées pour étudiants en fin de semaine. Endroits sympathiques, prédicateurs de choix. La fixation des dates dépendra des demandes d'inscription. Chapelet-midi — récitation du chapelet à 1h. 30 chaque midi du lundi au vendredi à la chapelle. Récollections par faculté au carême.

**Activités sociales:** Premier vendredi du mois: T.S.S. exposé de 12h. à 5h., 10h. p.m. méditation en commun devant le T.S.S.; 10h. 30 messe et confessions. Messe du St-Esprit: 21 septembre à 4h. 30. Montée Saint-Benoit: 2 octobre. Marche mariale.

**Théologie:** Conférence de théologie le mardi à 8h. 10. Cours de culture théologique le mercredi à 1h. en H-404 et le soir à 8h. au Centre Social.

**Cours de Préparation au Mariage:** Dix cours donnés par divers conférenciers et complétés par une retraite pour fiancés prêchée par le R. P. Émile Legault, c.s.c. Ces cours sont offerts exclusivement aux étudiants qui vont se marier dans l'année ou qui terminent cette année leurs études à l'Université de Montréal.

**Lieux de culte:** Chapelle au 7ième étage du Centre Social. Oratoire au 4ième étage de l'Université local H-402.

**Mouvements:** Pax Romana; Camps de rencontres de septembre; Montée à St-Benoit, 1er octobre; Rencontres interuniversitaires; Journal "Présence"; Conférences, forums, échanges sur les problèmes étudiants; St-Vincent-de-Paul: visite d'une famille pauvre une fois par semaine; Congrégation Mariale: Formation spirituelle et apostolique de ses membres, chapelet-midi, marche mariale, expositions de livres, etc. . . . ; Cercle Lacordaire: Formation spirituelle et apostolique.

**Aumôniers des étudiants:**

Abbé Paul Grégoire: U. de M. RE. 3-9951, poste 288  
Centre Social RE. 7-5968

Assistant-aumônier: Abbé Jacques Baillargeon  
U. de M. RE. 3-9951, Poste 388  
Centre Social RE. 3-4515

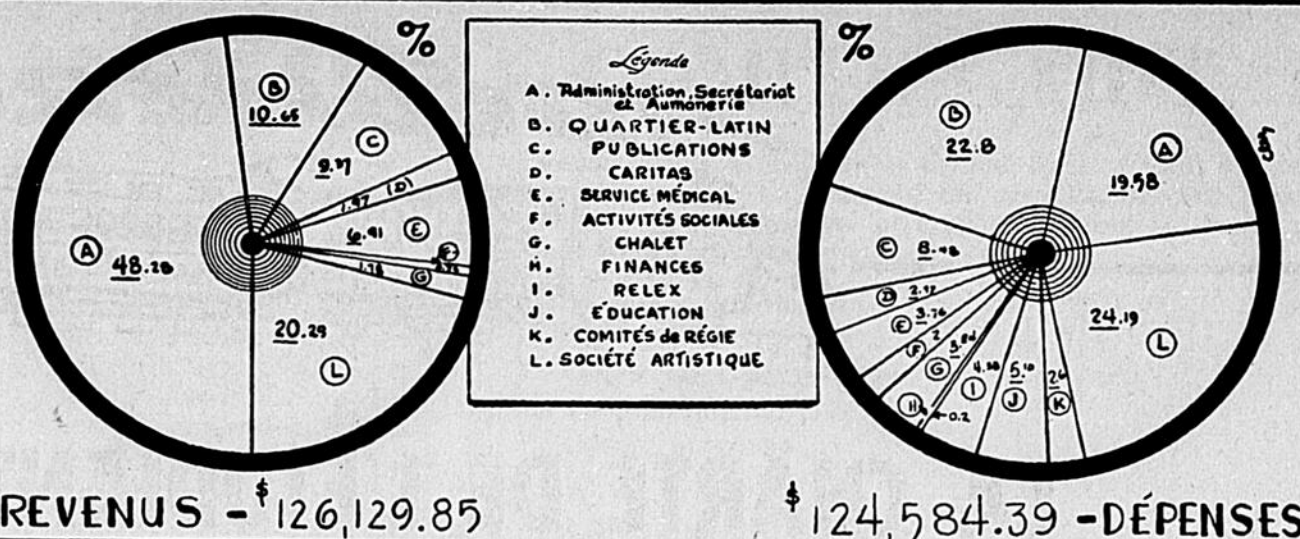
Assistant-aumônier: Abbé Michel Buron.  
Polytechnique: RE. 9-2451  
Résidence des étudiants: RE. 3-9951

## AVIS

AUX MEMBRES DE L'A.G.E.U.M.

Tout étudiant, membre de l'A.G.E.U.M., qui serait intéressé à vendre de l'annonce pour les différentes publications de l'A.G.E.U.M. (annuaire des étudiants, Quartier Latin, Album Bleu et Or) est prié de s'adresser à l'administrateur au local 306 du Centre Social.

Il est entendu qu'une commission lui sera versée selon les conditions votées par le Conseil de Direction de l'A.G.E.U.M.



# Le Comité de Finance

**Historique** — Le Comité de Finance fut fondé au congrès de l'A.G.E.U.M. de 1958 par un amendement à la charte de l'Association. Composé au début de cinq membres, dont le directeur élu par le Conseil de Direction, le comité au cours de l'année '60-'61 s'est adjoint par voie de règlement un sixième membre, une étudiante qui, par sa présence, a rehaussé les activités financières du comité.

Ce comité consultatif doit dans les termes mêmes de sa constitution "assister le conseil de direction et le comité exécutif dans la gestion financière de l'A.G.E.U.M." Les trois premiers directeurs furent: Pierre Blanchard, Michel Guertin et Pierre Bouchard.

**Fonctions** — 1) Préparation et présentation du budget de l'Association.

Chaque année, durant octobre, le Comité de Finance doit présenter devant le conseil de direction un estimé détaillé des dépenses que devront encourir les divers comités de l'A.G.E.U.M. ainsi que le coût des services que l'Association procure aux étudiants. Pour assurer la réalisation monétaire de ces déboursés, le Comité doit estimer quels seront les revenus qui permettront d'équilibrer ces dépenses.

2) Contrôle.

De par sa constitution, le Comité de Finance doit contrôler les dépenses et les revenus de l'Association de façon à faire respecter dans la mesure du possible les prévisions du budget global qui a été voté par le conseil de direction. C'est ainsi que le Comité compile les recettes de toutes les organisations agémiques, en vérifie les dépenses et recommande toute mesure financière s'imposant pour assumer la réalisation des activités concernées.

3) Faire rapport, sur demande de l'exécutif ou du conseil de direction, sur toute question d'incidence financière.

Pendant les trois années de son existence, le Comité de Finance a fait rapport soit à l'exécutif,

soit au conseil de direction, sur de multiples questions affectant notre situation financière. Entre autres, il a soumis ses conclusions sur des problèmes aussi variés que le rachat possible du magasin du Centre Social, l'intérêt des étudiants dans le "Quartier Latin", un plan de pension pour notre administrateur, le chalet de ski, la ristourne aux facultés, le comité de publicité et de coordination, la promotion de la carte de membre, etc. . . . Enfin, il garde avec toutes les activités agémiques une liaison très étroite afin de vérifier leur utilité à la majeure partie des étudiants.

**L'équipe '61-'62 —**

Directeur Paul Champagne  
Assistant-directeur Michel Gagnon  
Secrétaire Hubert Leroux  
Conseillère Nicole Gareau  
Avisseur Pierre Bouchard

**Projets pour '61-'62 —**

- 1 — Coopération entière avec le conseil de direction, l'exécutif et les comités de l'A.G.E.U.M.
- 2 — Budget balancé présenté en octobre.
- 3 — Des rapports présentés régulièrement sur la situation financière de l'Association.

## ÉCONOMISEZ DE L'ARGENT!

Commandez vos revues aux BAS tarifs étudiants

<b>Time</b> 27 semaines..... \$ 1.97 1 année..... 3.87 (rég. \$7.00 par année) 2 ans..... 7.00	<b>Le Magazine MacLean</b> 1 année..... \$ 1.00 2 ans..... 1.50 3 ans..... 2.00
<b>Life</b> 21 semaines..... 1.91 1 année..... 4.00 (rég. \$5.95 par année) 2 ans..... 7.00	<b>U.S. News &amp; World Report</b> 39 semaines..... 3.67 <b>Saturday Review</b> 1 année..... 4.00 2 ans..... 7.00
<b>Sports Illustrated</b> 1 année..... 4.00 (rég. \$6.75 par année) 2 ans..... 7.50	<b>Look</b> 15 mois..... 5.50 <b>T.V. Guide</b> 34 semaines..... 3.56 66 semaines..... 7.17
<b>Fortune</b> 1 année..... 7.50 (rég. \$10.00 par année)	<b>Seventeen</b> 6 mois..... 2.92 1 année..... 5.75
<b>Newsweek</b> 1 année..... 3.00 2 ans..... 6.00 34 semaines..... 2.50 17 semaines..... 1.50	<b>New Republic</b> 25 semaines..... 3.00 <b>National Geographic Magazine</b> 9 mois..... 6.80
<b>Playboy</b> 8 mois..... 3.50 1 année..... 5.00 (rég. \$7.20 par année) 2 ans..... 9.00 3 ans..... 13.00	<b>Better Homes &amp; Gardens</b> 1 année..... 3.00 2 ans..... 5.00 3 ans..... 7.00
<b>Show Business Illustrated</b> 1 année..... 7.00 (rég. \$12.50 par année)	<b>Good Housekeeping</b> 2 ans..... 3.50 <b>McCall's</b> 1 année..... 3.00 2 ans..... 5.00
<b>Saturday Night</b> 1 année..... 2.00 (rég. \$4.00 par année)	<b>Redbook</b> 1 année..... 3.00 2 ans..... 5.00
<b>MacLeans</b> 1 année..... 1.50 (rég. \$3.00 par année)	<b>Saturday Evening Post</b> 39 semaines..... 2.99 65 semaines..... 4.95
<b>Reader's Digest</b> 1 année..... 2.97	<b>Ladies Home Journal</b> 9 mois..... 2.50 30 mois..... 3.75
<b>The New Yorker</b> 8 mois..... 3.67 (rég. \$8.00 par année)	<b>Holiday</b> 9 mois..... 3.50 15 mois..... 3.75
<b>Harpers</b> 1 année..... 3.00	<b>American Home</b> 8 mois..... 2.25 25 mois..... 3.25
<b>The Atlantic Monthly</b> 8 mois..... 3.20 6 mois..... 2.40 4 mois..... 1.60	<b>Jack and Jill</b> 1 année..... 2.50 <b>Vogue</b> 1 année..... 6.00 (rég. \$9.50 par année)
<b>The Reporter</b> 1 année..... 5.00 8 mois (16 livraisons)..... 3.00 4 mois (8 livraisons)..... 1.75 10 mois (20 livraisons)..... 3.77 (nouveaux abonnés seulement)	<b>House &amp; Gardens</b> 1 année..... 4.50 (rég. \$7.00 par année)
<b>Esquire</b> 8 mois..... 2.00	<b>Glamour comprenant Charm</b> 1 année..... 3.50 (rég. \$5.50 par année)
<b>Living for Young Homemakers</b> 1 année..... 2.50 (rég. \$4.50 par année)	<b>Mademoiselle</b> 1 année..... 3.00 (rég. \$5.50 par année)
	<b>La Revue Moderne</b> 1 année..... 1.50 2 ans..... 2.50 3 ans..... 3.00

Il suffit d'écrire à

STUDENT PERIODICAL AGENCY

P.O. Box 717, Adelaide P.O.

Toronto 1, Ontario

Veillez faire parvenir les revues qui sont soulignées à:

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE..... ZONE..... PROV.....

UNIVERSITÉ OU COLLÈGE..... CLASSE.....

Paiement ci-attaché  S.V.P. me faire parvenir facture  Renouvellement

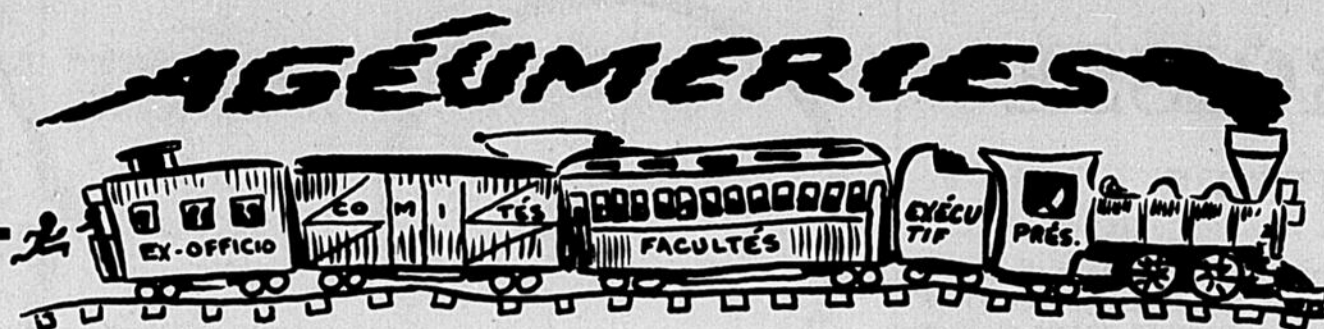
(Nous pouvons vous abonner à TOUTES les revues)

Tél. RE. 8-1283

**ASTOR**

Bière - Vins  
Cuisine canadienne  
Salle de réceptions  
Air climatisé

5666 CÔTE-DES-NEIGES



# LA CHARTE DE L'ÉTUDIANT UNIVERSITAIRE

## DEUXIÈME PARTIE

### L'ASSOCIATION ÉTUDIANTE

#### A — Droits de l'Association étudiante

L'Association étudiante est l'organisme que les étudiants établissent pour les représenter, promouvoir leurs intérêts et défendre leurs droits. Elle est leur porte-parole officiel; elle jouit de tous les droits et assume toutes les obligations qui procèdent des droits et des obligations de ses membres.

L'Association a pour mission de répondre aux besoins collectifs et individuels des étudiants, de défendre et revendiquer leurs droits et de remplir les obligations qui reviennent à la classe étudiante dans la société.

L'Association a droit aux moyens qui lui permettent d'établir pour ses membres des conditions de vie favorables à leur travail intellectuel.

Pour arriver à ses fins, l'Association a droit aux avantages accordés par la société aux associations professionnelles.

L'Association a le droit de faire la capitalisation nécessaire à l'administration de maisons de logement, de repos, de cafétéria . . . L'Association a le droit d'exiger de l'État qu'il joue le rôle qui lui revient en matière d'éducation.

L'Association a le droit de co-gérer, avec l'État et avec l'Université, selon les cas, les biens de ses membres: l'Université, les fonds mis à la disposition des étudiants et distingués sous forme de bourses . . .

L'Association a donc droit de jouir de la personnalité juridique. L'État devrait établir des lois facilitant la reconnais-

sance de l'Association comme personne morale; ces lois délimiteraient les droits et pouvoirs de l'Association à l'égard de l'Université, de ses membres, et de la société en général.

L'Association a le droit de recourir à la grève lorsque les droits fondamentaux de ses membres ou de l'Université sont mis en péril. Reconnaître le droit de grève, c'est reconnaître à l'Association le droit à la légitime défense.

L'Association a droit au respect de son autonomie.

L'Association ne saurait tolérer aucune ingérence dans la conduite de ses affaires. Les autorités universitaires, par exemple, ne doivent pas sévir ou exercer des pressions sur un officier de l'Association pour un acte qu'il a posé comme tel; ce serait une atteinte à l'autonomie et à la personnalité propre de l'Association.

#### B — Les obligations de l'Association étudiante

L'Association doit être démocratique pour bien représenter ses membres. Elle est responsable devant ses membres, et devant eux seuls.

Elle doit permettre à ses membres d'accéder aux postes de direction, d'assister et de participer à ses réunions . . . Elle doit assurer la liberté d'expression à ses membres.

L'Association doit rechercher le bien de ses membres, en autant qu'il n'est pas incompatible avec le bien de la société.

L'Association doit assurer à ses membres les conditions de vie nécessaires à leur bien-être physique; elle doit créer un climat qui favorise leur épanouissement intellectuel et moral.

Ces obligations peuvent se concrétiser soit par des investissements de l'Association elle-même, soit par des revendications auprès des autorités compétentes; maisons d'étudiants, bourses d'étude . . . co-gestion de l'Université . . .

L'Association est solidaire des autres jeunes et de leurs mouvements.

L'Association doit ouvrir la voie pour ceux qui n'ont pas encore atteint de niveau universitaire.

Ses membres étant privilégiés, elle doit appuyer les revendications justes de ceux qui n'ont pas pu jouir des mêmes privilèges.

L'Association doit participer à la vie de la société, y faire valoir les intérêts de ses membres, et inciter ceux-ci à y jouer un rôle actif.

La classe étudiante a des intérêts qui lui sont spécifiques; l'Association doit les faire connaître.

L'Association a aussi l'obligation, envers la société, d'éduquer ses membres pour qu'ils soient de parfaits citoyens.

L'Association doit veiller à ce que l'Université soit le bastion des droits et libertés de l'Homme, au service des étudiants et de la société.

L'Université existe pour les étudiants: L'Association doit donc voir à ce qu'on n'y agisse pas au détriment des étudiants.

Rédacteurs: Louis Bernard  
Jacques Guay  
Yves Papillon  
Michel Pelletier.

### LA RÉOLUTION DE L'A.G.E.U.M. SUR LE PIQUETAGE:

## BIAISAGE INADMISSIBLE

L'exécutif de l'A.G.E.U.M. a soumis, lors du congrès du mois d'août, une résolution "demandant fortement" aux étudiants de s'abstenir de franchir toute ligne de piquetage en cas de grèves légales. On ne peut qu'être d'accord avec le principe évoqué dans cette motion. C'est une notion élémentaire que tout étudiant doit s'interdire strictement de franchir une ligne de piquetage. C'est là un geste de solidarité à la cause des travailleurs et le minimum que l'on puisse exiger de quelqu'un qui se réclame d'une certaine justice sociale.

L'A.G.E.U.M. constitue un corps, un groupe possédant des droits et des obligations. Et parmi les droits de cette association, il n'est pas exagéré de compter celui de se protéger. Comme groupe, l'A.G.E.U.M. doit répondre aux obligations qu'elle a envers ses membres qui ont des droits envers elle. Ceux-ci peuvent exiger d'elle. Par contre les

membres ont des obligations envers leur association, obligations qui constituent pour elle des droits et dont elle peut exiger le respect. Si les membres ne respectent pas leurs obligations, les droits du groupe sont lésés et le contrat qui régissait les relations de part et d'autre est rompu. Le groupe peut alors exclure ces membres.

L'A.G.E.U.M. a le droit de se défendre. Si un étudiant lui porte préjudice, elle a le droit de l'exclure de ses rangs; c'est là une attitude légitime, puisque le membre ne respecte plus ses obligations envers elle.

Or c'est ici que nous touchons au problème actuel: le mépris d'une ligne de piquetage par un étudiant constitue-t-il en soi un geste qui porte atteinte à l'association? Compte tenu du milieu social et du contexte économique dans lequel nous vivons, on ne peut que répondre oui, et sans la moindre hésitation, à moins d'être

un parfait réactionnaire. La grève demeure souvent le seul moyen de revendication pour les travailleurs et quelquefois le seul de discussion. Jouer au "scab" dans ces conditions sabote l'instrument des travailleurs et les prive d'un droit obtenu au prix de siècles de luttes. Que la nouvelle se répande à Montréal que des étudiants franchissent des lignes de piquetage et méprisent les droits des travailleurs, et il ne sera pas nécessaire d'attendre l'an deux mil pour enregistrer une perte considérable de prestige pour le groupe étudiant. Les syndicats et la presse ne pourraient que condamner et dénoncer ces gestes, et ils auraient raison. À ce moment, c'est toute l'association qui subirait un préjudice dont on ne saurait se moquer des conséquences.

Advenant une telle situation, cette association, non seulement ne pourrait imposer des sanctions aux membres qui lui auraient porté préjudice et exiger d'eux un dédommagement: elle ne pourrait même pas les exclure de ses rangs!

Serait-ce là une "mesure arbitraire", de "l'ingérence dans la

vie privée" de ses membres? Rigolade. On refuse de doter l'A.G.E.U.M. du moyen le plus élémentaire d'auto-défense dans le cas où certains de ses membres pourraient léser ses intérêts légitimes. Et cela sous couvert d'arguments que l'on aurait à tout le moins souhaité ne pas entendre de la bouche du président de l'A.G.E.U.M.

Plusieurs principes militaient en faveur de l'adoption de cette résolution, ne serait-ce qu'une reconnaissance élémentaire envers les syndicats pour l'appui qu'ils ont apporté à la cause étudiante, spécialement à l'époque de la grève des universités. Cette motion,

nous l'espérons fermement, sera reconsidérée dans un avenir prochain.

À l'endroit du digne représentant qui s'est demandé si l'A.G.E.U.M. l'expulserait de ses cadres s'il écoutait CJMS, disons-lui qu'il peut retourner chez lui en toute quiétude, que sa nourriture intellectuelle ne lui sera pas enlevée et qu'il peut écouter son poste préféré vingt-quatre heures par jour. On lui "demanderait fortement", cependant, de lire au moins un bouquin dans sa vie sur le syndicalisme où il pourrait peut-être découvrir quelque chose sur une certaine éthique vis-à-vis le piquetage. Laurent Bégin

## AU BOUVILLON

MAISON DU BEEFSTEAK

BOEUF DE MARQUE ROUGE

REPAS COMPLETS TOUS LES MIDI \$1.00

5414 GATINEAU

# LES CHANTIERS DE MONTRÉAL

Les Chantiers vivent encore, et pour longtemps. Pour plusieurs, point n'est besoin de les présenter, pour d'autres, oui.

Les Chantiers de Montréal ont été fondés à l'Université en mars 1959. Leurs buts: soulager la misère par tous les moyens possibles, crier cette misère à ceux qui ne veulent pas l'entendre, enfin, préparer les membres à une action future plus efficace pour une solution de ce problème.

Les intérêts personnels ne sont pas grands dans les Chantiers. On n'y entre pas pour en retirer quelque chose. Et pourtant, on en fait partie facilement: il suffit de vouloir les buts et de prendre les moyens pour les réaliser. Cependant, on n'en sort pas si aisément. Quand on a connu la

misère, quand on a vraiment voulu l'assumer, on ne peut se retirer lâchement de la lutte sans forcer quelque peu sa conscience. Et c'est là l'explication de la survie des Chantiers au milieu des nombreuses difficultés.

Voici une rapide énumération de notre travail; un trait général à y remarquer: nous voulons aider, et dans quelque sens que ce soit, selon les besoins rencontrés, selon les aptitudes des membres.

1. **Travail dans les maisons:** équipes visitant régulièrement une famille, en tentant d'y apporter un peu de soleil (peinture, savon — amour, joie, conseils).
2. **Cliniques médicales:** en deux endroits, des médecins

dispensent soins et médicaments gratuitement.

3. **Magasin de meubles et de linge:** nous vendons à des prix accessibles aux déshérités; s'ils ne peuvent payer, nous donnons. Le magasin a créé six emplois permanents.
4. **Bibliothèques:** enfants et adultes, en deux endroits.
5. **Cours pour adultes analphabètes.**
6. **Caisse d'urgence:** argent prêté sans intérêt aux pauvres qui pourront le remettre.
7. **Dépannage — nourriture:** en attendant qu'un Service Social quelconque mène son enquête et juge si oui ou non "le client est méritoire", nous apportons ce qui nous a été donné.
8. **Service légal:** deux avocats compréhensifs évitent à nos amis la rage de se voir dépouiller sans ne pouvoir rien faire.
9. **Local:** pied-à-terre dans un des plus pauvres quartiers de Montréal. Ouvert à tous les soirs, à 120 Duke, Montréal 3.

Il existe déjà une certaine diversité d'action sous un idéal commun. Il reste beaucoup plus à faire avec une place pour chacun voulant l'assumer.

Serge Mongeau

## CARTES de MEMBRE de L'A.G.E.U.M.

Il est tout-à-fait dans l'ordre des choses que les surveillants du Centre Social, — M. Henri Miron, le jour; M. Georges Clouâtre, le soir — ou l'un ou l'autre des concierges qu'ils dirigent demandent à voir la carte d'étudiant de certains visiteurs du Centre Social. Les étudiants seraient donc bien avisés de toujours porter leur carte sur eux.

## OBJETS PERDUS

C'est aux surveillants (voir paragraphe précédent) qu'il faut réclamer les objets qu'on croit avoir laissés au Centre Social. On s'adresse au bureau 405.

## SERVICE DE PLACEMENT ET DE LOGEMENT

Directeur: M. Marcel Cloutier B.Péd.

Personnel de six personnes, dont quatre sont des employés du Service National de Placement.

Ce service s'occupe du placement des étudiants qui cherchent du travail pendant l'année universitaire et les vacances. Il oriente les finissants des diverses facultés et les aide à se trouver des emplois permanents.

Il tient à la disposition des étudiants qui cherchent une chambre à l'extérieur un fichier bien à jour des chambres et appartements convenables offerts en location dans le quartier de l'U. de M.

Il contribue également à recruter du personnel pour l'U. de M.

# LE COMITÉ CARITAS

Le Comité Caritas a remplacé le Comité de Liturgie il y a deux ans. Ce comité groupe en fait plusieurs organisations aux buts et aux modalités d'action quelque peu différents, tout en demeurant dans une optique générale semblable :

1. Les Chantiers de Montréal
2. Pax Romana
3. La Conférence Ozanam (Saint-Vincent-de-Paul)
4. La Congrégation Mariale
5. Le Cercle Lacordaire
6. La Paroisse Universitaire

Les projets de Caritas sont nombreux.

1. Etablissement d'une bibliothèque au Centre Social, uniquement consacrée aux problèmes posés par la misère et le sous-développement dans le monde.
2. Organisation d'une exposition de volumes et périodiques, dans la même optique.
3. Prises de position à l'A.G.E.U.M. sur certaines questions d'intérêt non nécessairement étudiantin ou en relation directe avec l'éducation, mais qui démontreraient notre ouverture d'esprit et notre sens de la collaboration.
4. Union des S.V.P. de Poly et de l'Université, et amélioration du système de quête dans les classes.
5. Changements en ce qui concerne le Carnaval de Charité. Et d'abord, en changer le nom...
6. Organisation de conférences, films, panels, sur différents aspects du problème de la misère dans le monde.
7. Chronique hebdomadaire dans le "Quartier Latin".

Les membres du Comité sont, à l'heure actuelle, en nombre plus que restreint. Je dirais même que le Comité en est réduit à sa plus simple expression !!! Il nous faudrait :

1. Un ou plusieurs responsables de l'organisation des conférences, panels, films.
2. Quelqu'un pour commencer les approches chez les libraires et éditeurs en vue de l'exposition de volumes.
3. Un responsable du Carnaval de Charité, et plusieurs collaborateurs.
4. Des gens pour écrire des articles de fond pour la chronique.

Les intéressé(e)s qui voudraient plus de détails sur chacun de ces postes intéressants et non rémunérés peuvent s'adresser au local 612 de la façon suivante :

Glisser un bout de papier sous la porte portant :

Nom	No. de tél.	Faculté	Activité
ou encore, téléphoner à Pierre Viens CL. 4-8132 ou UN. 6-9101			

Il y a de la place pour tout le monde à Caritas. Les sous-comités ne peuvent faire la moitié de ce qu'ils voudraient par manque de personnel. N'attendez pas qu'on vous tire les oreilles ou qu'on vous torde le bras.

Pierre Viens

# PAX ROMANA

But: Pax Romana groupe les étudiants de l'Université qui désirent collaborer à la diffusion de la pensée chrétienne.

Activités: a) Cette diffusion se fait au moyen d'un journal, le "Présence". De plus, le mouvement organise chaque année une rencontre fraternelle des divers responsables des mouvements et organisations de l'A.G.E.U.M. Cette rencontre a lieu au début de septembre.

b) Montée à Saint-Benoît. Cette montée a lieu au début d'octobre. Elle permet aux étudiants et étudiantes une prise de conscience face à un thème donné, dans la joie, le chant et la nature.

c) Symposiums — Les symposiums permettent une collabora-

tion très étroite entre les Universités Sherbrooke, Laval et Ottawa, pour la réalisation du succès de deux journées consacrées à deux thèmes qui seront annoncés ultérieurement.

d) Conférences — À la suite de la Montée, la section "Pax Romana" de l'Université de Montréal se propose d'organiser des conférences et des rencontres pour permettre au grand nombre de réaliser que la foi chrétienne est et doit être traduite dans toute vie vraiment chrétienne.

Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir parmi nous et de vous compter parmi nos collaborateurs à la diffusion de la pensée chrétienne.

# AVIS

Tous ceux qui désirent faire autoriser une dépense ou recevoir un octroi de l'Association, doivent présenter au chef du secrétariat de l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal, une demande écrite dans les dix jours de la publication de ce numéro du "Quartier Latin", selon l'article 10 des règlements particuliers de l'A.G.E.U.M.

# LE CHOEUR BLEU ET OR PRÉPARE UN «REQUIEM» DANS LA JOIE

Le Choeur Bleu et Or ne fera certes pas mentir les ovations et la gloire qu'il est allé se mériter outre-frontière. Le premier concert de la saison, au début de décembre, se promet d'être l'un des plus brillants et des plus courus.

L'oeuvre que le Choeur a choisie de présenter à l'appréciation d'un public de chez lui: le "Requiem allemand" de Brahms. C'est la plus vaste composition de Brahms, celle qui lui a valu durant sa vie et depuis sa mort, sa renommée dans ce qu'elle comporte de meilleur; c'est à elle que Brahms doit de se classer au premier rang des compositeurs de musique chorale.

Le Requiem n'est pas du tout dans la forme conventionnelle, liturgique (avec son Introit, son Kyrie, etc...), mais est fait de paroles empruntées par Brahms lui-même à l'Écriture Sainte. Le thème de ce Requiem grandiose est celui-ci: consolez-vous, la mort est le destin commun, mais elle n'est pas un mal, car elle nous réunit à Dieu et nous ouvre les portes de la vie éternelle: nous ne devons pas pleurer les morts qui sont les vrais vivants.

Par la sérénité de ce thème et par les fugues merveilleuses que l'oeuvre comporte, le Requiem allemand s'apparente plutôt à la joie, à la vie qu'à la tristesse, au deuil.

Comme dans toute activité étudiante, les graduations annuelles viennent alléger nos rangs. Quoique le Choeur Bleu et Or soit déjà un groupe important, il lui faut des remplaçants, des figures nouvelles. Ses récentes réussites l'autorisent de plus à grouper un nombre de voix qui soit réellement représentatif de notre immense population universitaire. C'est pourquoi nous espérons accroître notre effectif, auparavant de 120, à 180 et même à 200 voix.

Nous lançons donc une invitation chaleureuse à tous ceux qui sont désireux de se procurer un passe-temps agréable et reposant, de lier de nouvelles amitiés, de parfaire leurs connaissances musicales et alimenter leur culture, et de vivre une expérience excitante et inoubliable. Chez nous, pas de diplôme obligatoire et on n'impose pas d'audition!

André Duval,  
directeur  
Choeur Bleu et Or

Monsieur,

Auriez-vous l'obligeance d'entrer en communication avec moi afin de me renseigner sur le

## CHOEUR BLEU ET OR

Je suis étudiant(e)..... en.....année  
(oui ou non)

de.....  
(faculté)

Bien à vous,

Nom.....

Adresse.....

Téléphone.....

Découpez et postez avant dimanche, le 24 septembre,

à André Duval, 5727 Hudson Road, Montréal 26

ou déposez au Secrétariat de l'A.G.E.U.M. Chambre 316, Centre Social.

# LE CANADA ET L'O.E.A.

Le directeur de la Chronique Internationale invite tout étudiant qui désire collaborer avec lui à le rencontrer ou à laisser son nom au bureau du "Quartier Latin". L'équipe de la Chronique n'est pas encore définitive et tout nouveau collaborateur sera le bienvenu.

Quelques temps après la visite du président Kennedy à Ottawa le printemps dernier, M. Diefenbaker a déclaré que, à cause des circonstances, il serait inopportun pour le Canada de se joindre à l'Organisation des États Américains. Ensuite, le congrès de fondation du Nouveau Parti Démocratique s'est lui aussi prononcé contre l'adhésion canadienne au même organisme.

À quoi rime donc cette politique de défection, d'abdication de nos responsabilités comme pays américain? Pourquoi prendre l'attitude de l'autruche et refuser comme des enfants de voir une situation pourtant bien évidente?

On n'a qu'à citer le fameux argument de M. Diefenbaker pour démontrer son manque de sérieux et la faiblesse de son jugement. Il serait dangereux pour le Canada d'adhérer à l'O.E.A., dit-il, car nous risquerions de nous placer dans une position où nous devrions prendre position entre deux pays amis. Et pour appuyer sa thèse, on parle de Cuba, de l'exploitation de l'Amérique du Sud par les Américains,

ou de certaines rivalités sud-américaines. La question est de savoir si le Canada peut ou non poursuivre une politique internationale ferme et intelligente en ce qui concerne les peuples latino-américains, s'il doit presque toujours se taire devant les erreurs de Washington, ou s'il va prendre conscience de lui-même et accepter sa responsabilité continentale.

Si nous avions à choisir, par exemple, entre les intérêts américains et les intérêts chiliens, il est à peu près sûr que dans notre intérêt, nous appuierions les États-Unis. Cependant, si, au contraire, nous devons opter entre la justice et l'injustice internationale, entre l'exploitation éhontée d'un pays par un autre et le respect du droit des nations à l'indépendance et à l'autodétermination, aussi bien économique que politique, nos traditions de démocratie et de justice nous obligeraient à prendre une position appropriée.

M. Diefenbaker doit savoir tout ceci. Il sait d'autre part qu'en se tenant en dehors de l'O.E.A., il pourra plus facilement faire la

sourde oreille aux cris de désespoir et de révolution des peuples latino-américains. Et ensuite, quand ces peuples se soulèveront; quand, à la manière de Cuba, ils opteront malgré eux pour un régime totalitaire qui, au moins, leur fournira de quoi manger, s'habiller et s'abriter, on verra notre premier ministre agir en Pilate et s'en laver les mains.

Quel que soit l'angle que l'on considère dans l'attitude du premier ministre, on semble toujours se heurter à la conclusion: il rejette la responsabilité canadienne en Amérique Latine.

Quant au Nouveau Parti Démocratique, et c'est probablement là un des inconvénients de la démocratie de masse, il montre une complète ignorance des faits et prétend que l'O.E.A. est une alliance essentiellement militaire. Et comme tout bon socialiste est aussi un fervent pacifiste, il repousse avec indignation l'idée que le Canada en fasse partie. Si vraiment les raisons d'être de l'O.E.A. étaient d'abord militaires, on ne pourrait que féliciter les démocrates de cette attitude.

Cependant, les buts fondamentaux de l'Organisation des États Américains sont la coopération économique et la bonne entente entre les pays américains, ainsi que la promotion de la démocratie et de la justice sociale sur les deux continents. Nous n'avons pas à juger dans quelle mesure ces objectifs ont été atteints jusqu'ici car nous avons toujours refusé de les endosser officiellement. Mais il est temps pour nous de prendre position. Le succès de l'O.E.A. jusqu'à

présent me semble une raison de plus pour que nous tâchions de faire notre part afin de corriger l'inqualifiable situation économique de nos frères latino-américains.

L'ex-président du Brésil, M. Janio Quadros, a déclaré à un reporter d'un quotidien montréalais, peu de temps avant sa démission, qu'il désirait fortement la présence canadienne à l'O.E.A. Il a parlé de la "vocation américaine" de notre pays. Le Canada, a-t-il dit, serait un "facteur de rénovation" au sein de l'organisme, car "n'ayant pas subi les traditions stérilisantes de l'O.E.A., il pourrait s'entendre parfaitement avec les forces de revision".

Est-il besoin de répéter que pour nous, Canadiens français, les Latins d'Amérique sont des frères de sang? Faut-il rappeler

les liens historiques et culturels qui devraient nous unir étroitement mais que, malheureusement, nous avons ignorés ou que nous avons négligé de resserrer jusqu'ici?

Soyons donc courageux, si vraiment il faut du courage pour partager son surplus de prospérité avec les moins fortunés et pour se ranger carrément du côté de la justice sociale et de la véritable démocratie. Que le Canada, en poursuivant une politique de paix et de collaboration internationale, adhère à l'Organisation des États Américains, non pas pour appuyer les thèses de tel ou tel pays mais pour travailler à l'avancement de la coopération et de l'amitié entre les nations, particulièrement dans notre propre hémisphère.

Claude Rondeau

## INSCRIPTION

# CHOEUR BLEU ET OR

LUNDI, 25 SEPTEMBRE

A 7 H. 30 P.M.

SOUS-SOL DE L'EGLISE ST-GERMAIN,  
RUE BELLINGHAM

La vie a ses bons moments...

**MOLSON**  
La bière de chez nous



# LE COMITÉ DES SPORTS, NOUVELLE FORMULE

Comme dans la plupart des institutions d'enseignement supérieur en Amérique du Nord, les sports sont régis ici par l'Université elle-même. Comme pour le Centre Social, le Conseil des Gouverneurs agit en l'occurrence par l'intermédiaire d'un comité, dit Comité des Sports, qui se compose des personnes suivantes, toutes nommées par les Gouverneurs de l'U. de M.

Membres ex officio: Mgr Irénée Lussier, P.D., recteur de l'U. de

M., M. Maurice Chartré, C.A., président du Comité du Centre Social.

Membres: Les membres du Comité sont choisis comme suit: deux personnes représentantes du Conseil des Gouverneurs, une nommée sur la recommandation de l'Association des Professeurs, trois sur la recommandation de l'Association des Diplômés, et trois autres sur la recommandation de l'A.G.E.U.M. pour un total de neuf.

L'Université de Montréal a confié la direction générale des sports à M. Lionel Lemay, qui est aussi directeur du Centre Social. C'est à lui qu'incombe en entier l'administration des sports. Il est membre du conseil de l'Ontario-Quebec Athletic Association, qui a son siège social à Toronto et groupe les universités suivantes: Laval, McGill, Toronto, Queen's, Montréal et autres.

M. Lemay est assisté par un secrétaire aux sports, M. Gérald

Simond, maître ès sports, aussi professeur à l'École d'Éducation Physique. On peut le rencontrer au Bureau 307 du Centre Social.

Les années passées, nous avions l'Association Athlétique des Étudiants (A.A.E.U.M.) qui s'occupait de faire la liaison entre les étudiants et le Comité des sports. Cette dernière association a été dissoute l'an passé par son président M. Conrad Berthiaume de Poly pour des raisons de régie interne et de représentation.

Pour faire suite au travail de cette association, l'A.G.E.U.M. a décidé de former un comité qui la remplacerait, dit Comité Athlétique, qui se compose des personnes suivantes:

Exécutif:

Directeur: Serge Legault,  
Assistant-directeur:

Yvon-Louis Thérault,  
Publiciste: André Lebeau,  
Secrétaire:

Mlle Claudette Chevalier.

Le directeur du Comité est élu par le conseil de l'A.G.E.U.M. comme pour tous les autres comités. De plus font partie du comité les personnes suivantes: Les conseillers sportifs de chacune des facultés, les gérants de chacun des sports se pratiquant par les étudiants, autant à l'échelon inter-universitaire qu'inter-facultés. Le comité occupe les bureaux 407 et 409 du Centre Social.

Les gérants des équipes inter-universitaires sont nommés par le directeur des sports sur la recommandation du Comité Athlétique. Ceux des autres équipes sont nommés par le Comité Athlétique. Les règlements en usage dans les sports interuniversitaires sont ceux de la Canadian Intercollegiate Athletic Union, dont l'O.-Q.A.A., mentionnée plus haut, fait partie intégrante.

Au début de chaque année, les étudiants et étudiantes reçoivent un questionnaire dans lequel on leur demande d'indiquer quel sport ou quels sports ils veulent pratiquer.

L'U. de M. ne peut malheureusement mettre un gymnase ou une patinoire à la disposition des étudiants à l'intérieur du campus, mais le Comité des Sports loue à Montréal des piscines, gymnases, patinoires et terrains de jeux. Le campus même offre cinq courts de tennis, des pentes de ski, un saut de ski, etc.

Des affiches placées bien en vue partout dans les bâtiments universitaires mettent les étudiants au courant des activités sportives auxquelles ils peuvent participer au fur et à mesure du déroulement des saisons.

Tous les étudiants sont appelés à collaborer aux sports de leur choix, et nous ferons tout notre possible pour donner la meilleure organisation qui soit à chacun des sports. Vous êtes aussi priés de bien suivre les activités de chacune de vos équipes et de les encourager, autant dans l'inter-universitaire que dans l'inter-facultés. Mon plus grand désir est encore d'augmenter le nombre de participants à chacun des sports et de donner si possible à chacun de vous la chance de s'améliorer.

Serge Legault  
directeur, C.A.

## L'INCO ÉLARGIT LE MARCHÉ MONDIAL DU NICKEL



EN SUÈDE

### CARBURANT ATOMIQUE POUR LE CHAUFFAGE RÉSIDENTIEL

Le premier réacteur industriel de Suède, en construction près de Stockholm, est conçu pour fournir à la fois du courant et de la chaleur. Il apportera 10,000 kilowatt-heures de plus au réseau de distribution de Stockholm, et fournira assez de chaleur pour chauffer 12,000 appartements dans des immeubles modernes du faubourg de Farsta. Les experts suédois prévoient qu'en moins de dix ans, le chauffage résidentiel utilisant l'énergie nucléaire sera économiquement rentable dans leur pays.

## L'énergie nucléaire ouvre un marché mondial pour le nickel

Le nickel et ses alliages présentent les propriétés requises pour la production de l'énergie atomique. Dans l'aménagement des centrales nucléaires, des alliages spéciaux, mis au point par les chercheurs de l'Inco, permettent aux canalisations, pompes, condenseurs, échangeurs de chaleur et réservoirs à carburant de mieux résister aux pressions énormes, à la corrosion et à la chaleur intense.

L'Inco s'est toujours employée activement à créer ou à perfectionner les produits contenant du nickel, en mettant au point des alliages répondant à des besoins particuliers dans l'industrie et les habitations, et en recherchant de nouveaux modes d'utilisation pour les alliages existants.

Le Canada est le plus grand producteur de nickel au monde, et l'Inco—grâce à son organisation mondiale de vente, de recherche et de mise en marché—continue à créer des débouchés dans le monde entier pour le nickel canadien.

L'exportation de nickel Inco s'intensifie, vers des marchés mondiaux en pleine expansion... contribuant ainsi à donner plus d'emplois aux Canadiens, à équilibrer les échanges commerciaux et à stimuler le développement économique du Canada.

**THE INTERNATIONAL NICKEL**

COMPANY OF CANADA, LIMITED  
55, RUE YONGE, TORONTO



AU CANADA



LA PRODUCTION D'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

Des savants et ingénieurs canadiens ont procédé à de longues expériences avant de dresser les plans de la première centrale atomique du Canada, à Chalk River.

AUX ÉTATS-UNIS



NAVIRE MARCHAND À PROPULSION ATOMIQUE

Le réacteur du N. S. SAVANNAH, premier navire marchand à propulsion atomique au monde, contient de l'acier inoxydable au nickel, résistant à la chaleur et à la corrosion.

EN ANGLETERRE



LA PREMIÈRE CENTRALE NUCLÉAIRE DU MONDE

La première centrale nucléaire du monde est entrée en service à Calder Hall, Angleterre, en 1956.

# À PROPOS DE BOURSES

La gratuité scolaire est maintenant chose courante aux quatre premières années du cours secondaire et c'est heureux. Encore un peu de temps, nous l'espérons, et elle s'étendra aux années suivantes de sorte que nous puissions accéder plus facilement à l'Université. Je dis plus facilement car les frais des cours ne représentent qu'une partie de ce qu'il en coûte à un étudiant inscrit à l'Université pour une année d'études. (Je calcule \$400 à \$500 pour les cours et \$1,800 ce que peut représenter une année d'études à l'Université.) Il faudra donc que l'Etat entrevoie l'application de certaines mesures appropriées à cet état de fait.

On nous répète : Nous n'en sommes pas rendus là encore, ne brûlez pas les étapes. Il y a évidemment des étapes à franchir mais nous souhaitons parvenir le plus tôt possible à un résultat positif : l'accessibilité de tous à un enseignement recouvrant les années élémentaires, secondaires et l'Université. Nous avons tous hâte que ce jour arrive.

Cette année encore, nombre d'étudiants sont aux prises avec de sérieux problèmes financiers. Plusieurs doivent travailler pendant leur temps libre soit pour défrayer le coût de l'inscription, soit pour se nourrir et se loger au cours de l'année ou encore pour payer à la fois inscription, nourriture et logement.

L'A.G.E.U.M. qui n'existe que pour rendre service à ses membres veut signaler l'existence à l'Université d'un Comité de bourses et prêts dont les bureaux sont situés au troisième étage, pas loin du "Trésor". C'est là qu'il faut s'adresser pour obtenir les formules de demandes de bourses. Plusieurs organismes, parmi lesquels on compte le Ministère de la Jeunesse, le Gouvernement français et des compagnies, octroient chaque année des bourses. On nous a cependant fait remarquer que la liste des bourses accordées était presque complète maintenant, la meilleure époque pour faire sa demande étant en mai.

Il est toujours possible de recevoir des prêts accordés par plusieurs fonds et organismes. A noter que les demandes qui ont trait au Prêt d'Honneur doivent être faites à la Société Saint-Jean-Baptiste.

Vous trouverez sur cette page la liste des bourses offertes aux étudiants. Certaines facultés publient en plus dans leur annuaire une autre liste de bourses offertes exclusivement à leurs étudiants.

Si la démarche effectuée auprès du Comité des bourses et prêts demeure infructueuse, que personne n'hésite à demander l'aide de l'exécutif de l'A.G.E.U.M. Les membres de l'exécutif "sont là pour ça" et seront heureux de faire leur possible pour dépanner les étudiants dans le besoin. Aucun étudiant ne doit quitter l'Université faute d'argent. Qu'il s'agisse pour l'étudiant de l'impossibilité de compléter les paiements de ses frais de scolarité ou d'un manque d'argent qui fait qu'à un moment de l'année il n'a plus de quoi se nourrir ou se loger, l'exécutif s'engage à le sortir de cette impasse financière. Il est plus facile aux représentants de l'Association qu'à un étudiant seul d'obtenir gain de cause parce qu'ils savent où il faut s'adresser, qui ils doivent contacter et qu'ils disposent de moyens de publicité puissants pour éveiller l'opinion publique, s'il y a lieu. Le bureau de l'exécutif est situé au troisième étage du Centre Social, chambre 312.

Christiane Verdon

## LA FONDATION L. G. BEAUBIEN ET CIE

**L'origine:** Un montant de \$5000 a été mis à la disposition des étudiants de l'Université de Montréal par la maison L. G. Beaubien afin d'accorder des prêts. Trois fiduciaires sont chargés d'administrer cette fondation: l'aumônier des étudiants qui est président, le trésorier de l'Université de Montréal qui est vice-président et l'administrateur des étudiants qui est secrétaire-trésorier.

**But:** Venir en aide aux étudiants qui sont temporairement dans le besoin soit à cause d'accident, maladie ou autres raisons.

**Eligibilité:** Etre temporairement dans le besoin. Etre membre de l'A.G.E.U.M. Etre dans une faculté ou une Ecole de l'Université de Montréal depuis au moins un an et avoir subi avec succès ses derniers examens.

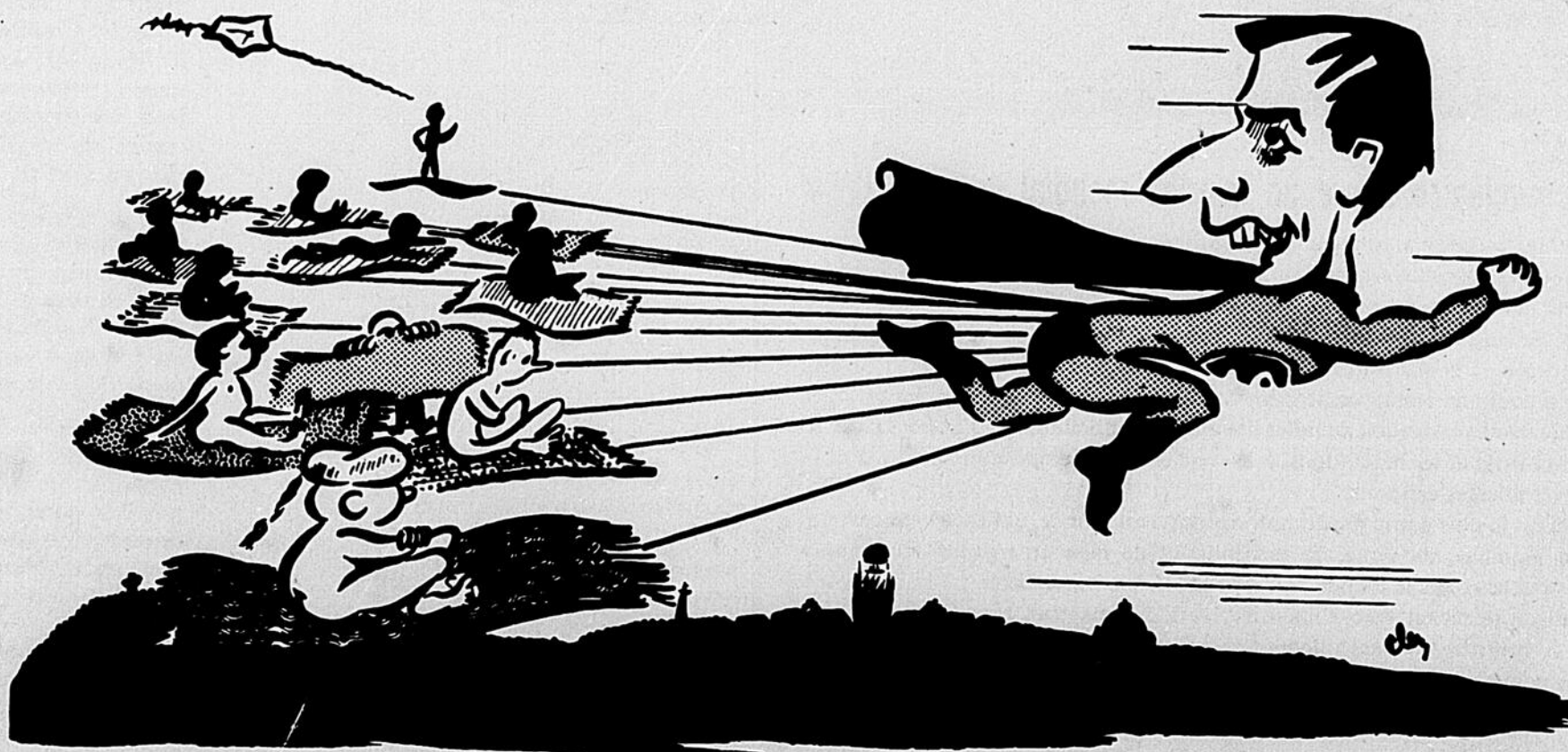
**Demande:** Toute demande doit être soumise à l'aumônier ou au secrétaire-trésorier lequel complètera le dossier et le soumettra à l'assemblée des fiduciaires. Les prêts sont d'un montant maximum de \$100 et remboursables un an après la fin des études avec les intérêts au taux de 2½%.

### Liste des bourses devant être demandées au Comité des bourses de l'Université de Montréal:

- Bourses du Gouvernement français
- Bourses de Union Carbide Canada Limited
- Bourses Asten-Hill Limited
- Bourses de General Motors of Canada Limited
- Bourse de la Compagnie de Papier Rolland Ltée
- Bourse de Aluminium Company of Canada Ltd.
- Bourses du Ministère de la Jeunesse.
- Bourse de DuPont Company of Canada Ltd.
- Bourses du Fonds Hubert Biermans
- Bourses du Comité conjoint des métiers de la construction
- Bourse du Canadian Women's Press Club
- Bourses de l'International Nickel Company of Canada Limited
- Bourses du 50<sup>e</sup> anniversaire des Women's Canadian Club
- Bourses de Proctor and Gamble Company of Canada
- Bourse de Steel Company of Canada
- Bourses pour les enfants des professeurs et du personnel.

### Liste de bourses devant être demandées directement aux organismes donateurs:

- Bourses de la Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien
- Bourses de l'Imperial Order Daughters of the Empire
- Bourse de Canadian Industries Limited
- Bourses du Conseil national des recherches
- Bourses de la Johnson Foundation Scholarship Award
- Bourses Imperial Oil
- Bourses du Commonwealth
- Bourses de la Banque de Montréal



Notre président prend son essor dans l'azur de la nouvelle année; son envol crée un remous qui entraîne irrésistiblement les directeurs de comités.